Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 33 no 13 | Edmonton, semaine du 26 mars au 1er avril 1999 | 16 pages | 60c

Création d'un secrétariat albertain des affaires francophones

NATHALIE KERMOAL

Edmonton

Le 16 mars 1999 était une journée historique pour les francophones de l'Alberta puisque le gouvernement albertain accueillait non seulement le drapeau franco-albertain en ses murs pour la première fois de son histoire, mais il annonçait aussi sa décision de créer un Secrétariat des Affaires francophones rattaché au ministère des Affaires intergouvernementales.

En effet, M. David Hancock, ministre des Affaires intergouvernementales annonçait la mise en place du Secrétariat qui sera présidé par M. Denis Ducharme, député de la région Cold Lake -Bonnyville. Ce Secrétariat aura un budget annuel de 300,000$ et outre le président, il sera constitué d'un(e) directeur/rice et du personnel de soutien.

Sa principale mission sera de servir de liaison entre le gouvernement provincial et la communauté franco-albertaine. Il permettra notamment de mieux représenter la communauté francophone au sein du gouvernement provincial et aidera la communauté franco-albertaine dans la protection et le développement de ses droits linguistiques.

M. Hancock a aussi souligné que dans la mesure où ce modèle existe déjà dans d'autres provinces du Canada, il facilitera donc d'éventuelles négociations fédérales/provinciales concernant la culture et la langue française et de participer à ces dernières sur un même pied d'égalité que les autres provinces. Selon M. Hancock, les visions de la communauté francophone seront ainsi mieux représentées lors de discussions intergouvernementales.

Mme Louisette Villeneuve, présidente de l'ACFA, se dit très fière de cette annonce car « les francophones de l'Alberta se voient enfin reconnaître une place particulière au sein de l'appareil gouvernemental albertain. C'est un très grand jour



De g. à d.: Louisette Villeneuve, Paul Langevin, David Hancock, Denis Ducharme, Claudette Tardif et Ken Kowalski

pour les francophones de l'Alberta », a-t-elle souligné lors de la cérémonie à la législature. Elle a tenu à remercier M. David Hancock en insistant sur le fait que les relations de l'ACFA et du ministre « ont toujours été très bonnes, empreintes de cordialité et de franchise », mais aussi le Premier ministre de l'Alberta, M. Ralph Klein « de cette décision qui honore, outre les francophones de notre province, le gouvernement de l'Alberta. »

On rappelera que cet événement est d'autant plus important pour les Franco-albertaines et les Franco-Albertains qu'il y a douze ans déjà, le Président de l'Assemblée législative interdisait à M. Léo Piquette de s'exprimer en français à la législature. Fait qui a d'ailleurs beaucoup marqué Mme Nancy McBeth, chef du Parti libéral de l'Alberta, présente au moment de l'incident. Mardi dernier, dans son discours à l'Assemblée législative, elle a précisé qu'on « ne peut jamais oublier que les droits exigent que tous les Albertains, les francophones et les non-francophones soient traités également et respectueusement. N'oublions jamais que notre responsabilité dans cette Assemblée est de protéger et de développer une société juste. »

Le 16 mars 1999 constitue donc une des pierres angulaires de l'histoire des Franco-albertains puisque la mise en place de ce secrétariat au même titre que l'acquisition de la gestion scolaire et de bien d'autres faits historiques souligne l'incontournable importance du fait français dans cette province.

« Une Première en Alberta »

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

« La signature, par l'ACFA Provinciale, d'un protocole d'entente tripartite en développement des ressources humaines et économiques avec les gouvernements fédéral et provincial .»

Le présent protocole d'entente a pour objet d'établir un cadre de collaboration sur le développement économique et le développement des ressources humaines entre organismes fédéraux et provinciaux et la communauté francophone représentée par « l'Association canadienne française de l'Alberta ».

Par le fait même, le gouvernement fédéral s'est engagé au terme de la loi sur les langues officielles, à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.



De g. à d.: R. E. Brown, Louisette Villeneuve et Lynn Duncan

Aux dires de Mme Louisette Villeneuve présidente de l'ACFA Provinciale, c'est la première fois qu'une association francophone est consultée et invitée à participer à l'élaboration d'un protocole d'entente.

Ce processus d'élaboration s'est étendu sur une période de 19 mois impliquant, outre six ministères fédéraux soit; Diversification économique de l'ouest, Développement des

suite en page 14...

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

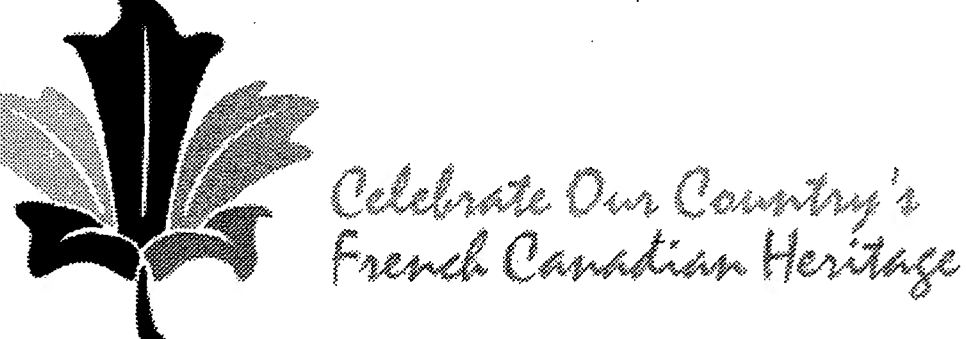
10015349 XX140 (U) 42L 4
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
110-464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Citation de la semaine

«Je ne cherche pas, je trouve.»

Pablo Picasso





Ottawa lance l'Année de la francophonie canadienne

Ottawa (APF): On parlera beaucoup de la Francophonie en 1999. Et pour cause, puisque le gouvernement fédéral a officiellement lancé l'Année de la francophonie canadienne.

Le lancement s'est déroulé au Musée des civilisations à Hull en présence de quelques centaines de personnes, dont le premier ministre Jean Chrétien et les ministres Jean Camille de Grâce du Nouveau-Brunswick et Whane Gaudet de la Nouvelle-Écosse.

L'Année de la francophonie canadienne se déroulera de mars 1999 à mars 2000. De nombreuses activités axées sur les échanges, la culture et la fête sont prévues au programme.

Le thème, bilingue, qui a été retenu par le gouvernement met nettement l'accent sur la fête: «*Célébrons la Francophonie canadienne/Celebrate Our Country's French Canadian Heritage*.

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a invité tous les Canadiens à participer aux festivités: «Cette Année est l'occasion de reconnaître la contribution des francophones et des francophiles du pays à l'évolution de notre société et leur dynamisme ici et partout à travers le monde».

Mme Copps voit l'Année de la francophonie canadienne comme «un pont» entre la majorité francophone du Québec et le million de francophones ailleurs au pays. Malheureusement pour Mme Copps, le gouvernement du Québec a déjà indiqué qu'il ne souhaitait pas s'associer au projet fédéral d'une Année de la francophonie canadienne.

Le lancement de l'Année, qui coïncidait avec les célébrations entourant la Journée internationale de la francophonie du 20 mars, a aussi été l'occasion pour l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) de remettre ses Prix de la francophonie.

Nathalie Forget de l'École Saint-Mathieu à Hammond en Ontario, Josée Lapointe, animatrice à l'École Sainte-Marguerite-Bourgeoys de Calgary, Mme Annick Vanbrugghe, enseignante à l'École Mathieu-Martin de Dieppe, Madame Rita Gagnon de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick de même qu'un groupe de jeunes de l'École Héritage de Falher en Alberta figurent cette année au nombre des récipiendaires des Prix de la francophonie.

Le juge de la Cour suprême Michel Bastarache, la ministre du Patrimoine Sheila Copps, la ministre responsable de la francophonie Diane Marleau, le sénateur Gérald Beaudoin, le député William Graham, l'historien Pierre Savard (à titre posthume), l'homme d'affaires franco-manitobain Raymond Poirier et le professeur Yolande Grisé de l'Université d'Ottawa ont reçu pour leur part l'Ordre de la Pléiade.

Créé par l'Assemblée parlementaire de la francophonie qui regroupe des parlementaires francophones d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, cet «ordre de la francophonie et du dialogue des cultures» vise à reconnaître les mérites de personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'Assemblée.

Le service en français s'améliore selon Ottawa

Ottawa (APF): Le service en français dans les bureaux fédéraux désignés bilingues s'est amélioré malgré les compressions budgétaires au sein de la fonction publique fédérale, estime le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé.

«Les services (dans les deux langues) sont toujours offerts dans les bureaux où le nombre le justifie, malgré la réduction de la taille de l'État» a soutenu le ministre lors de sa comparution devant le comité mixte permanent des langues officielles.

Le Commissaire aux langues officielles en arrive pourtant à la constatation contraire. Non seulement la situation ne s'est pas améliorée depuis la publication en 1995 d'une étude sur les services bilingues dans les bureaux fédéraux, mais une deuxième vérification entreprise depuis quelques années par le bureau du Commissaire montre qu'elle s'est détériorée au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, au Manitoba, à l'Ile-du-Prince-Édouard, au Yukon et à Terre-Neuve.

Comment expliquer cette différence d'interprétation des faits? Selon le ministre Massé, le Commissaire a une vision partielle de la réalité, puisque ses études ne portent que sur un nombre limité de bureaux fédéraux désignés bilingues. Le Conseil du Trésor, par contre, a étudié la situation linguistique de tous les bureaux fédéraux bilingues. Au Nouveau-Brunswick par exemple, le service en français au téléphone serait disponible dans seulement 77 pour cent des bureaux bilingues selon le Commissaire, alors que le Conseil du Trésor affirme que le pourcentage est plutôt de 89 pour cent.

«On peut toujours trouver des taches aux fenêtres d'une maison. Ça ne veut pas dire qu'il faut détruire la maison, ça veut dire qu'il faut laver les vitres» de dire le ministre en réponse à une sévère critique du député bloquiste Louis Plamondon.

Le ministre admet cependant qu'il faut toujours «raviver notre enthousiasme, il faut toujours persuader, il faut toujours faire un travail de missionnaire». Il est très difficile, dit-il, d'avoir une identité fondée sur deux langues officielles.

«Je constate que nous avons encore beaucoup de chemin à faire avant que la Loi sur les langues officielles soit parfaitement mise en oeuvre et respectée».

Concernant les ententes sur la main-d'oeuvre signées avec toutes les provinces, M. Massé y est allé d'un aveu. Il pense que le gouvernement fédéral «a peut-être eu tort» de ne pas exiger l'application au Québec de la Loi sur les langues officielles, alors que la province tenait mordicus à appliquer sa propre loi linguistique.

«Il n'y a aucun doute que la loi provinciale sur les langues officielles donne moins de droits aux anglophones au Québec d'être servis dans leur langue, quand il demandent des programmes de formation de la main-d'oeuvre. Le fédéral a, «pour satisfaire aux demandes du gouvernement séparatiste du Québec», «probablement réduit les droits de la minorité anglophone», selon le ministre.

Malgré tout, M. Massé est d'accord avec le Bloc québécois pour dire que les communautés anglophones au Québec, «ont été dans le passé et sont encore dans la majorité des cas parmi les minorités les mieux traitées au Canada».

Services en français

D'autre part, le Conseil du Trésor étudie présentement trois projets qui permettraient d'améliorer la livraison des services fédéraux dans les deux langues officielles.

Il s'agit d'un projet de guichet unique au Manitoba, qui permettrait à la population franco-manitobaine de recevoir dans sa langue, en personne ou au téléphone, l'information sur l'ensemble des services fédéraux.

Le deuxième projet est un guichet unique virtuel, permettant à partir d'Internet d'offrir l'ensemble des informations sur le développement économique et l'emploi pour les communautés minoritaires.

Le troisième projet consiste en un partenariat avec la Société Saint-Thomas d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Édouard, qui vise la prestation de programmes et de services gouvernementaux fédéraux et provinciaux en un lieu unique.

La jeunesse francophone se rassemble à Genève.

Ottawa (APF): Quatre jeunes franco-canadiens ont vécu une expérience unique à Genève, en Suisse, alors qu'ils participaient à un grand rassemblement de la jeunesse francophone.

François Comeau et Arianne Matte d'Ottawa, de même que Isabelle Chiasson de Moncton et Eric Larocque de Bathurst au Nouveau-Brunswick sont au nombre des 92 jeunes provenant de 36 pays et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui ont été choisis au terme d'un concours auquel ont participé 10 000 jeunes des quatre coins du monde.

Pendant deux jours, les 19 et 20 mars, les jeunes ont débattu de leurs attentes, de leurs projets, de leurs aspirations au sein de la Francophonie. Cinq thèmes étaient au programme : *jeunesse et conflits armés; jeunesse, éducation, formation et emploi; jeunesse, intégration, développement et solidarité; jeunesse, cultures et nouvelles technologies; et jeunesse, droits de la personne et vie politique.*

Le samedi 20 mars, Journée mondiale de la Francophonie, ils ont dialogué avec le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Boutros Ghali, et lui ont présenté les résultats de leurs travaux.

Les conclusions de ce grand rassemblement seront ensuite transmises aux chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Moncton qui aura lieu en septembre prochain, et dont le thème principal est justement celui de la jeunesse francophone.

Pour François Comeau, il s'agissait d'une expérience unique dont il comptait bien profiter : «J'aime aller chercher de nouveaux points de vue, de nouvelles expériences».

En tant que Franco-Ontarien, il s'intéresse surtout au thème traitant de la culture et des nouvelles technologies : «Je veux aller chercher une base de comparaison avec les différents pays francophones. Je veux voir où le Canada se situe au niveau technologique».

François Comeau s'en allait à Genève «les bras ouverts», sans trop savoir ce qui l'attend. Chose certaine, il ne s'est sûrement pas ennuyé. Lui qui aime voyager en sera à un deuxième séjour en Suisse. Le voyage occupe d'ailleurs une place importante dans sa vie.

Des étudiants de l'école Héritage se distinguent au niveau canadien

PATRICK HENRI

Falher

Neuf étudiants de l'École Héritage de Falher participant au Programme *Achievers International*, se sont mérité le premier prix canadien dans la promotion de la langue française au niveau international. Représentant de l'Ouest, ils ont devancé les gagnants des régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario.

Depuis le mois de septembre, neuf étudiants de onzième et douzième année de l'École héritage participent à un programme d'échange *Achievers International*. Le programme jumelle deux écoles, une du Royaume-Uni et une autre venant d'une autre ville du monde afin que celles-ci puissent faire des échanges commerciaux. L'école Héritage fut jumelée à une école de Ayr en Écosse.

La première étape du projet est de créer une entreprise qui fera de l'import-export. Le nom choisi pour l'entreprise fut Vision internationale. Des actions ont été mises en vente au coût de vingt dollars et chacun des participants s'est vu attribuer un rôle selon ses affinités. Chacun des membres de l'équipe a un rôle bien précis à jouer. Une personne est responsable des communications, une du marketing, une de la production, une des ventes, une de l'import-export, il y a une secrétaire et un trésorier. Par la suite, les étudiants devaient trouver un produit à exporter. Ce produit devait répondre à une demande de la part de leurs correspondants. Ceux-ci ont manifesté de l'intérêt pour tout ce qui touchait le hockey de la Ligue Nationale. On a donc choisi d'exporter des casquettes, des porte-clés, des rondelles et des bâtons de hockey et autres matérieis à l'effigie des équipes canadiennes de la LNH. Pour l'importation on voulait quelque chose de typiquement écossais, les Écossais ont donc décidé d'exporter des foulards.

Comme dans une vraie entreprise, il faut du temps et beaucoup de travail afin d'atteindre tous les objectifs fixés. Les participants se réunissent donc une fois par semaine pour voir le travail qui a été fait et ce qui reste à faire. De l'étude de marché jusqu'à la vente du produit, le travail était présent chaque semaine. Malgré la présence de deux personnes ressources lors des réunions, ce sont les participants qui prennent toutes les décisions concernant l'entreprise. Les employés, qui jouent en même temps le rôle d'administrateur, ont eu la chance de suivre une

...suite en page 9

Une première à St-Paul

DAMIEN MERCIER

Saint-Paul

Depuis le 16 mars 1999 à 13h30, le drapeau Franco-albertain flotte au dessus de la célèbre plate-forme d'atterrissage pour OVNI de St-Paul.

La cérémonie de levée du drapeau Franco-Albertain marquait officiellement l'ouverture des deux semaines des « **Rendez-vous de la Francophonie** » organisés par l'ACFA régionale de St-Paul. C'est devant environ 130 élèves de l'École du Sommet et de l'École élémentaire que le président de l'ACFA régionale, monsieur Pierre Lamoureux, a effectué son discours bilingue à travers lequel il a donné le drapeau au maire de la ville, John Trefanenko, et ses deux conseillers, Guy Germain et Ron Boisvert. Monsieur le maire a par la suite insisté sur l'aspect cosmopolite de la communauté et l'a félicitée de la voir unie et dynamique. Il a également exprimé tous ses vœux de réussite aux activités des deux prochaines semaines dont il reconnaît l'importance pour la ville. De mémoire humaine, une telle cérémonie est une première à St-Paul.



photo: Damien Mercier

La levée du drapeau à Saint-Paul

Une trentaine de résidents de la communauté étaient également présents et ont beaucoup apprécié ce geste symbolique qui est pour eux une grande marque de reconnaissance de la part des élus de la ville. M. Lamoureux a par ailleurs été touché de la présence en si grand nombre des enfants. C'est pour lui une preuve qu'il existe bien un avenir francophone à St-Paul et qu'il est important que « les jeunes se sentent ici chez eux et qu'ils soient fiers de leurs racines francophones ». M. Lamoureux a également confié que ce premier rapprochement entre la mairie et l'ACFA sera suivi par la naissance de projets communs qui seront dévoilés prochainement. Il a renchéri en soulignant la présence de deux écoles francophones de la ville. Cette participation commune autour du drapeau franco-albertain est, pour M. Lamoureux, un geste très important au sein d'une communauté qui a été divisée par la gestion scolaire des dernières années.

La mairie s'est engagée à garder le drapeau dans un lieu stratégique de la ville. En attentant sa désignation, il flottera pendant les deux semaines des rencontres de la francophonie au dessus de la plate-forme. Deux semaines pendant lesquelles les francophones auront l'occasion de montrer leur présence active dans la ville et aussi, de se rapprocher.

Les rendez-vous de la francophonie, c'est parti!

RAYMOND LAROCHE
Edmonton

photo: R. Laroche



C'étais lundi, le 15 mars 1999, qu'avait lieu la cérémonie d'ouverture officielle des Rendez-vous de la francophonie 1999 au City Hall d'Edmonton.

Pour l'occasion, des représentants de divers organismes dont Madame Louisette Villeneuve, présidente de l'ACFA Provinciale, Monsieur Adrien Bussière de Patrimoine Canada, Madame Maisonneuve de l'ACFA régionale d'Edmonton et Monsieur Larry Langler, conseiller municipal de la ville d'Edmonton étaient présents.

C'est lors de cette cérémonie que nous avons pu assister à la levée du drapeau de la francophonie Albertaine au mât de l'hôtel de ville.

Cet évènement était une première dans la région et avait de quoi rendre très fières les personnes qui s'était déplacées pour l'évènement. Une levée du drapeau sera toujours un évènement des plus significatifs, la fierté d'un peuple, un symbole de sa langue et de sa culture.

Cette toute première édition des Rendez-vous de la Francophonie se tient du 15 au 27 mars à travers tout le pays avec des dizaines, voir des centaines d'évènements et rassemblements partout où l'on parle français.

Pour l'occasion, le 16 mars dernier, une cérémonie avait lieu à la Place du Canada afin de souligner ces Rendez-vous de la francophonie.

Des représentants de plusieurs organismes francophones de la région étaient sur place ainsi que les différents ministères fédéraux participants comme; Industrie Canada, Patrimoine Canadien, Développement des ressources humaines Canada, et le Commissariat aux langues officielles.

Cette première édition coïncide aussi avec la journée internationale de la francophonie qui se tiendra le 20 mars. De plus cette année, le gouvernement du Canada a voulu souligner la contribution des francophones de chez nous à l'évolution de la société canadienne en consacrant la période allant de mars 1999 à mars 2000, à la francophonie canadienne.

Donc, c'est une occasion unique pour tous les canadiens et canadiennes francophones et francophiles d'un océan à l'autre de démontrer que la langue et la culture d'expression française se fêtent comme nulle part ailleurs.

ÉDITORIAL

Un secrétariat aux affaires francophones en Alberta

Qui aurait pu penser, il y a de cela, ne serait-ce que quelques années, qu'un jour nous verrions flotter le drapeau franco-albertain à la législature? Qui aurait pu penser qu'un secrétariat aux affaires francophones serait créé ici même en Alberta, là où, il y a à peine douze ans, on interdisait à M. Léo Piquette de s'exprimer en français à la législature? Qui aurait pu penser qu'avant l'aube du 21e siècle, une telle page d'histoire serait tournée?

Bon nombre de Franco-Albertains et de Franco-Albertaines n'auraient probablement jamais pensé une telle chose possible. Il est vrai que la province nous a habitué à moins. Dès la Confédération, l'ambiguïté quant au statut du français a eu de lourdes conséquences pour l'Ouest canadien. Et l'on sait combien l'unilinguisme de l'Alberta a été dévastateur pour certaines générations de francophones. Combien d'humiliation, combien de fois notre réalité bafouée, combien de fois notre histoire désavouée. Mais comme le disait Jean de La Fontaine: « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».

Les gouvernements successifs, toujours plus soucieux les uns que les autres de nous rendre invisibles, trop contents de nous voir nous assimiler pour que l'on se fonde dans la masse, n'ont certes pas toujours eu une attitude ouverte face au fait français en Alberta. Avec la mise en place de ce secrétariat aux affaires francophones, doit-on en conclure que le gouvernement provincial a changé son fusil d'épaule? Les gestes et les remarques du Premier ministre de la province sont là pour le prouver.

Malgré les contradictions politiques du gouvernement conservateur au pouvoir, on ne peut qu'être satisfait de cette initiative qui laisse entrevoir des lendemains plus sereins pour les francophones. On ne peut qu'applaudir une telle création. Il est évident que ce secrétariat devra faire ses preuves et démontrer son utilité ainsi que son efficacité. Pour l'instant, les francophones ont de quoi être fiers: le fait français, même s'il n'est pas accepté par tous, est une réalité bien ancrée ici en Alberta. Espérons seulement que ce geste politique redonnera un peu d'espoir à ceux et à celles qui l'avaient perdu. Espérons qu'il permettra à certains anglophones hostiles de mettre leurs préjugés de côté et d'en arriver à mieux accepter la place de la communauté francophone en Alberta.

Outre l'importance de souligner l'habile lobbying politique de l'ACFA provinciale, il faut aussi rendre hommage à ceux et à celles qui par leurs luttes ont posé les jalons nécessaires pour la préservation des droits des francophones dans cette province. À quand la prochaine étape? À quand une Alberta officiellement bilingue? Il ne faut pas nous en vouloir, M. Klein, de tels changements nous poussent à la rêverie!

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Je lis religieusement *Le Franco* et j'ai suivi avec un certain intérêt l'obtention du contract pour desservir la communauté francophone obtenu par Excel. Jusque là tout est parfait, c'est de la libre entreprise. Dans les semaines suivantes, je vois des offres d'emplois de la compagnie Excel dans *Le Franco* et là je tique un peu. Ma question est: «Comment a-t'on fait pour choisir entre **une** entreprise existante (SEA) et **une** autre qui n'existait que de nom (autrement pourquoi embaucherait-on tout ce beau monde?). Et dans un autre *Franco*, je lis que Mme C.Dallaire a peu être fait **une** erreur en votant pour l'obtention de ce contrat. Alors là ça ne va plus du tout. Je me demande ce que la régionale d'Edmonton a à voir là-dedans. Est-ce que ça veut dire que les soumissionaires francophones ont un pallier décisionnel supplémentaire à affronter que les anglophones n'ont pas (les régionales,les conseils de ci ou de ça, peut-être)? Et surtout tous ces gens compétents qui ont voté entre ces deux entreprises, comment ont-ils fait?

S.V.P, expliquez-moi ou détrompez-moi?

Johane Parent
Edmonton

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7266
Télécopieur : (613) 241-6313

APF Association de la presse francophone

Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM

OPSCOM est l'unique agence de représentation média affiliée au réseau APF

OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE ODC inc



Le Franco est membre de l'**APF**. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**.
Le Franco est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco

#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville-Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Martin Blanchet
Fort McMurray
Lethbridge
Mireille Dunn
Medicine Hat

Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Claire Hélie
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul

L'UNITHÉÂTRE PRÉSENTAIT LA PIÈCE LES VOISINS

LYNE LEMIEUX

Edmonton

Une centaine de personnes se sont rendues samedi dernier au théâtre de La Cité francophone pour participer à un souper théâtre au bénéfice de La Cité francophone. Chaque convive avait déboursé 50$ pour cette soirée organisée en collaboration avec le Club Richelieu. Cette initiative ayant eu du succès, espérons que cette expérience se répétera.

L'UniThéâtre présentait à cette occasion la pièce *Les Voisins*, une comédie sur les rapports qu'entretiennent trois couples et leurs enfants dans une banlieue québécoise.

Bernard et Jeannine reçoivent la visite de leurs ami.es Georges et Laurette. Fernand et Luce, leurs voisins s'invitent aussi pour l'occasion. La projection de diapositives du voyage de Bernard et Jeannine en Europe sert de prétexte pour organiser une soirée.

Dans la première partie de la pièce on assiste aux préparatifs des différents protagonistes et on découvre leurs enfants: Suzy, fille de Bernard et Jeannine, traverse avec fracas l'adolescence alors que Junior, rejeton de Georges et Laurette, bricole son intercom et se prépare à émigrer dans le sous-sol de la maison familiale, ultime étape de sa démarche vers l'autonomie. On devine aisément qu'il sera de ceux qui restent accrochés à leurs parents toute leur vie.

On assiste ensuite à la soirée où chacun fait semblant de ne pas trop s'ennuyer, le tout étant perturbé par une crise cardiaque de Fernand.

Il faut tout d'abord souligner ici l'excellent jeu de tous les comédiens. Martin Flibotte dont nous saluons le retour sur les planches y campe un Bernard, plus vrai que nature. Qui ne connaît pas quelqu'un pour qui sa haie, son parterre est ce qu'il y a de plus important au monde.

Thérèse Dallaire y est très bonne, fidèle à elle-même. Elle se glisse sans peine dans son rôle de Jeannine. Mme Dallaire est devenue au fil des ans, une valeur sûre de notre théâtre.

Jean-François Porlier fait preuve de retenue dans son interprétation de Georges, une personne qui s'approche de Popa dans La P'tite vie.

Denise Bouchard incarne Laurette un personnage complexe de femme qui s'ennuie en compagnie de son mari, qui s'ennuie dans la vie.

Jonathan Holeton, un jeune comédien talentueux que l'on redécouvre avec plaisir, interprète Junio, un rôle sur mesure pour cet acteur que l'on espère revoir bientôt sur les scènes albertaines

Louis Charles Trempe, Caroline et Josée Thibault sont les véritables découvertes des Voisins. Leur interprétation est juste. La scène entre Caroline Thibault et Thérèse Dallaire qui se rencontrent à l'épicerie permet de mettre en valeur le jeu comique de Caroline Thibault.

Louis Charles Trempe est un nouveau sur les scènes albertaines mais sa carrière de comédien professionnel au Québec lui a permis de se doter d'une feuille de route bien garnie. Souhaitons que cette incursion se prolonge.

J'avoue avoir beaucoup aimé le jeu de Josée Thibault, une comédienne qui s'avère une belle découverte de L'UniThéâtre. Son jeu est intense et énergique.

Notons également de magnifiques décors, construits sur deux étages. Les productions de L'UniThéâtre ont, depuis un peu plus d'un an, des décors élaborés. Cela contribue pour beaucoup à la magie du théâtre et il est important de constater de notables changements à cet égard. Il est vrai qu'on peut faire des miracles avec un décor minimal, comme nous l'a prouvé Albert Millaire dans *La céleste bicyclette* mais il est toujours agréable de constater que le théâtre francophone peut à l'occasion se permettre d'investir un peu plus dans cet aspect de son art.

Cette pièce de Claude Meunier et Louis Saïa qui nous ont aussi donné *Broue!* vieillit cependant un peu moins bien que d'autres productions. Certains gags sur les femmes et les comportements types de certains personnages pourront-ils nous faire rire encore dans 10 ans? Personnellement, j'en doute. L'aspect absurde de l'humour de Claude Meunier nous rappelle des grands pans de La P'tite vie. C'est particulièrement vrai dans les scènes de couple entre Georges et Laurette.

Seul bémol à cette soirée réussie, les rires des spectacteurs enterraient parfois les dialogues entre les personnes, faisant perdre quelques répliques savoureuses. Si cette pièce est disponible en librairie, il vaudrait la peine de se la procurer pour pouvoir la relire et continuer d'en rire.



Dans le cadre de la semaine de la francophonie, la Faculté Saint-Jean tenait son annuel thé de la francophonie.C'était l'occasion pour tous, étudiants, voisins de tous les âges de discuter, de se rencontrer et de fraterniser. Comme vous pouvez le constater, cette activité est toujours très populaire et très appréciée.

On s'est sucré le bec à Red Deer

Serge Gingras

Red Deer

Le Cercle local francophone de Red Deer a tenu sa première activité officielle le samedi 20 mars dernier. Après avoir tenu une Assemblée Générale pendant laquelle les membres présents ont accepté à l'unanimité l'incorporation du Cercle local francophone de Red Deer, le Cercle a présenté sa première Cabane à sucre. Environ 200 personnes ont participé à la Cabane qui a eu lieu à l'École La Prairie. Le beau temps était de la partie et on a pu profiter d'un après-midi ensoleillé pour célébrer l'arrivée du printemps. C'est dans une atmosphère de fête qu'on a dégusté de la tire d'érable sur neige, écouté de la musique, dansé, vu de nouveaux visages et d'autres plus anciens et rencontré de nouveaux amis. Les enfants se sont aussi bien amusés: ils ont participé avec enthousiasme à des jeux conçus spécialement pour eux. Les participants à la dictée PGL, leurs parents et amis ont aussi profité de la Cabane à sucre pour se détendre après un avant-midi d'excellente compétition. Le comité organisateur tient à remercier l'ACFA, la Co-op Deer Park de Red Deer et la compagnie Halliburton pour leur généreuse contribution à la Cabane à sucre 1999 ainsi que les bénévoles francophones, les étudiants de l'École Notre-Dame et du Collège de Red Deer pour l'aide qu'ils ont apportée.

C.T.F.O.

Corridor touristique francophone de l'Ouest

est à la recherche d'un.e

COORDONNATEUR. TRICE

(Poste à temps plein)

Pour planifier et coordonner la réalisation du plan d'action annuel du C.T.F.O., selon les orientations ciblées et les politiques du Conseil d'administration.

Compétences:

Bonne connaissance de la francophonie de l'Ouest canadien
Dynamique, autonome, entregent
Esprit de synthèse et d'analyse
Expérience en gestion des ressources humaines, matérielles et financières
Expérience du secteur du tourisme
Capacité de mener des études et de produire des rapports
Très bonne maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais
Facilité à utiliser l'informatique, l'Internet, les logiciels de traitement de texte et de comptabilité
Expérience de travail avec un conseil d'administration d'organisme sans but lucratif serait un atout

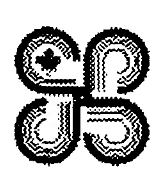
Lieu de travail: St-Boniface, Manitoba
Salaire: à discuter selon la compétence et l'expérience tout en respectant l'échelle de salaire établie
Début du travail: **le 1er mai 1999**
Fin du concours: **le vendredi 16 avril 1999**

Faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation par courrier à l'adresse suivante:

Madame Mariette Mulaire
Directrice générale
CDEM
Unité K 390 boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

par télécopieur: **(204) 237-4618**
ou par courrier électronique à: **mmulaire@cdem.com**

Seules les personnes choisies pour une entrevue seront avisées.
Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu à cette offre d'emploi.

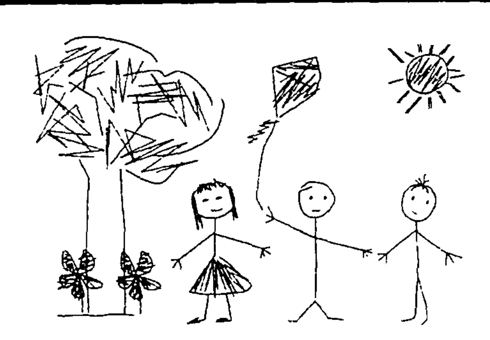


Entrepreneur représentant technique des ventes, produits métalliques/peints fabriqués sur mesure et services

La société CORCAN, organisme de service spécial du Service correctionnel du Canada, lance un appel d'offres pour des services de vente de produits métalliques/peints et services CORCAN dans les provinces de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Votre secteur de marché pour la prestation de ces services sera le secteur manufacturier privé vendant des produits destinés aux marchés canadien et étranger (sauf les États-Unis). La majorité de ces clients se trouveront en Alberta.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada mène actuellement ce processus d'appel d'offres. Le numéro de l'avis de sollicitation est **21508-8-4074/A**. La date limite pour la réception des soumissions est **le 31 mars 1999**. Cette appel d'offres est également publié sur le service élec-tronique d'appels d'offres MERX (**www.merx.cebra.com**) ou vous pouvez demander les documents d'appel d'offres en téléphonant au **1-800-964-6379**.



Les lignes directrices sur les

PENSIONS ALIMENTAIRES POUR ENFANTS

Des lois sont en vigueur qui...

- permettent de déterminer le montant que devrait payer le parent versant une pension alimentaire pour enfants, et ce, en fonction du revenu, du nombre d'enfants concernés et des lois applicables dans la province ou le territoire où il réside ;
- permettent de fixer des montants de façon juste, prévisible et uniforme, dans l'intérêt des enfants.

Pour des renseignements d'ordre général, appelez sans frais le ministère fédéral de la Justice :

1 888 373-2222

Visitez notre site Internet : **http://canada.justice.gc.ca**

Pour savoir de quelle façon les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants peuvent toucher les gens vivant en Alberta, veuillez communiquer avec l'un des deux centres de pensions alimentaires pour enfants de la Cour du Banc de la Reine :

Edmonton **(780) 415-0404**

ou Calgary **(403) 297-6600**

Pour appeler sans frais ces bureaux de partout ailleurs en Alberta, composez le :

310-0000



Ministère de la Justice Canada | Department of Justice Canada

Canada

« La francophonie et ses Lauréats »

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le président de l'association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF) M. Fernand Bégin, à dévoilé le 18 mars dernier le nom des onze lauréats nationaux des prix de la francophonie 1999 au Musée canadien des civilisations à Hull. Le premier ministre du Canada, le très honorable Jean Chrétien et de nombreux autres dignitaires des francophonies canadienne et internationale ont participé à l'évènement qui mettait à l'honneur le talent, la créativité et la qualité de la langue des élèves, des intervenantes et intervenants en éducation, des personnes apprenantes en alphabétisation ainsi que des femmes dans leur efforts pour promouvoir le français dans leur milieu.

Les projets des gagnantes et gagnants ont été évalués par un jury pancanadien, en fonction de critères bien établis.

La remise des prix s'est tenue dans le cadre d'une cérémonie célébrant la journée internationale de la Francophonie et marquant l'annonce par la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, de « l'année de la francophonie canadienne».

Deux francophones de l'Alberta se sont vus décerner des prix au niveau national pour la qualité de leurs présentations respectives.

Dans la catégorie; Prix de la francophonie internationale, (catégorie étudiante) ces derniers étaient invités à élaborer une stratégie d'action visant à mettre en valeur la francophonie canadienne sur la scène internationale. Un groupe de jeunes de l'école Héritage de Falher en Alberta a répondu à l'invitation de façon prodigieuse! Ils ont en effet créé, dans le but de promouvoir leur région francophone une compagnie d'import-export appelée Vision Internationale qui entretient des échanges commerciaux en français avec une école située en Ecosse. C'est Marcia Mailloux étudiante à l'École Héritage qui a reçu le prix au nom des membres de Vision internationale.

Dans la catégorie; « À la découverte des communautés francophones »(niveau secondaire). La lauréate a présenté un livret d'activités qui s'appuie sur un documentaire intitulé « Une minority: la p'tite vie des francophones minoritaires » réalisé par des jeunes franco-albertains et portant sur les particularités et les difficultés de vivre en français dans un milieu oû l'anglais prédomine.

Mme Lapointe, animatrice culturelle à l'école Sainte Marguerite-Bourgeoys de Calgary s'est vue décerner, elle aussi, un prix pour son oeuvre.

Au niveau régional, plusieurs autres albertaines et albertains se sont vus décerner des honneurs individuels pour leurs efforts dans la promotion du français, et ce dans différentes catégories. Ce sont; - Dans la catégorie, Journal d'École (niveau secondaire) Alexandre Miekus de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton pour le journal « La Griffe ». - Catégorie, le français des médias (élèves) Daniel Owens et Antoine Filion, de l'École Héritage à Falher. - Catégorie jeune journaliste (élèves) Eric Bellemare, École Maurice-Lavallée, Edmonton. - Prix de la francophonie internationale *(catégorie étudiants)* Daniel Filion de l'École Héritage de Falher.

Il est à noter que les prix de la francophonie est l'une des activités éducatives organisées par l'ACELF dans le cadre de la semaine nationale de la francophonie célébrée cette année dans le cadre des rendez-vous de la francophonie grâce à la collaboration de différents organismes et ministères canadiens.

...(Héritage) suite de la page 3

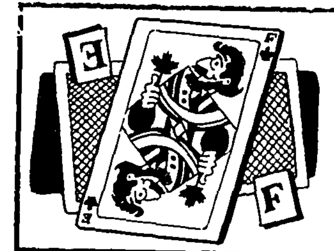
formation en entreprenariat, offerte par le Centre d'entreprenariat du Nord-Ouest. Le centre a d'ailleurs accompagné les étudiants tout au long du projet. Selon Marc Belley, directeur du centre, ce projet correspond parfaitement au mandat du centre qui est de donner le goût de l'entreprenariat aux gens de la région.

Il y avait un contact constant entre les représentants des deux écoles, ce contact étant assuré par le responsable des communications. Si le trésorier d'une école voulait communiquer avec son homologue de l'autre école, il devait passer par le responsable des communications. Une audio-conférence a été organisée afin que les participants puissent se connaître.

Un élément important des échanges entre les deux entreprises est que ceux-ci se déroulaient presque uniquement en français. Les jeunes Écossais étaient ravis de pouvoir pratiquer la langue française, tandis que pour les jeunes d'Héritage, l'occasion de promouvoir le français était excellente. C'est d'ailleurs grâce à cette caractéristique que les étudiants ont pu se démarquer. Seuls participants inscrits dans la région de l'Ouest, qui comprend les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ils ont mis la main sur la bourse régionale. Au niveau national, ils ont devancé différentes institutions secondaires de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario. Deux représentants de l'entreprise, une étudiante et une des deux personnes ressources, se sont rendus à Ottawa pour recevoir leur prix des mains du Premier Ministre, Jean Chrétien.

Une grande fierté anime ces neuf participants qui ont réussi à créer leur propre entreprise. Ils ont vraiment réalisé l'ampleur du travail accompli lorsqu'ils ont reçu leur première commande de foulards. En ouvrant les boîtes, ils découvraient ce qu'eux avaient importé de l'Écosse. Par cette expérience ils ont aussi pu constater que c'est possible de réaliser des affaires en français. Trop souvent, on entend dire que la langue des affaires c'est l'anglais, le travail de ces jeunes et le prix qu'ils se sont mérité démontrent que le français a sa place dans le monde du commerce.

L'entreprise fut rentable, les quelques cinquante actionnaires de la compagnie seront donc remboursés lors de la fermeture des livres le 31 mai prochain. Ils recevront aussi des dividendes car l'entreprise a effectué un profit. L'an prochain, l'École Héritage devrait encore une fois faire une demande à *Achievers International* pour être jumelé avec une autre école du Royaume-Uni.



(NC)—On trouve des francophones et des anglophones partout au Canada. Parmi les provinces à majorité anglophone, c'est en Ontario et au Nouveau-Brunswick que les francophones sont le plus nombreux. Le Québec, pour sa part, regroupe une importante population de langue anglaise.

Des jeunes qui s'impliquent

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le VIIIe Sommet de la francophonie internationale approche à grand pas. C'est à Moncton, au mois de septembre, qu'il aura lieu avec comme un des thèmes importants de cette année; «LA JEUNESSE ».

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a obtenu le mandat du ministère des Affaires étrangères et du commerce international en collaboration avec le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère de mener six consultations nationales auprès de la jeunesse francophone.

C'est à l'École Maurice-Lavallée d'Edmonton que se tenait une de ces six consultations. Elle a eu lieu le 17 mars dans le cadre des activités prévues pendant les 2 semaines des Rendez-vous de la francophonie.

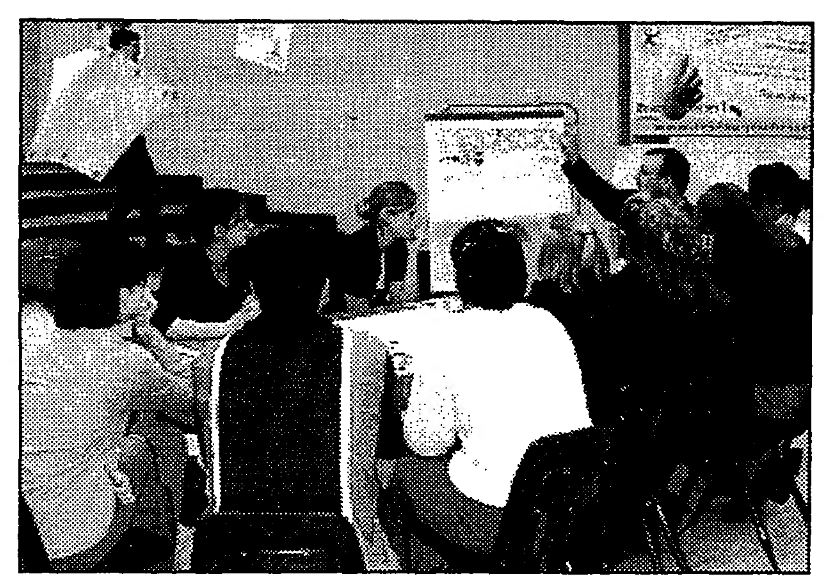


photo: Raymond Laroche

Quelques étudiants à une des différentes tables de concertation à l'école Maurice-Lavallée.

Cette même consultation sera suivie d'une consultation nationale à Ottawa, afin de faire le résumé de toute les consultations et de remettre le tout à Mme Diane Marleau, ministre responsable de la francophonie qui se fera porte-parole de la jeunesse franco-phone au Sommet de Moncton en septembre 1999.

Le but de ces consultations est de faire connaître le point de vue des jeunes sur des sujets qui les touchent directement (dans leur quotidien). Identifier leurs besoins, démontrer l'existence d'un espace francophone international, susciter des réflexions sur des sujets qui touchent les jeunes de partout dans le monde. En bref, préparer les ministres et les leaders politiques du gouvernement en vue du Sommet de Moncton. Créer aussi un échange d'idées et d'opinions entre des jeunes d'une même région afin qu'ils prennent conscience des différentes perceptions qui existent autour d'eux.

Les sujets abordés lors de ces tables rondes de concertation sont tout ce qu'il y a de plus actuel. Les thèmes choisis sont : - Y a-t'il une place pour moi sur le marché du travail?- le postsecondaire...

- oui, mais à quel prix? - Notre planète...verte? Est-il trop tard? - La mondialisation, tout le monde en parle, mais c'est quoi?

Il est à noter que cinq des six consultations menées par la FJCF se font à l'extérieur du Québec pour vraiment avoir le pouls des jeunes francophones hors Québec qui sont en situation minoritaire soit, Sudbury (Ontario), St-Boniface (Manitoba), Ste-Anne-du-Ruisseau (Nouveau-Brunswick), Bouctouche (Nouveau-Brunswick) et finalement Edmonton (Alberta).

De même, dans tous les autres pays de la francophonie se tenaient des consultations qui sont à peu près terminées et les résultats seront compilés afin de faire des recommandations précises aux Chefs d'États lors du Sommet.

En ce qui concerne la participation des Jeunes de Maurice-Lavallée, il n'y a que des éloges. Selon Benoît Hubert, directeur général de la FJCF la collaboration a été excellente autant au niveau de Mme Magnan, directrice de l'école que des étudiants qui se sont fait un devoir d'offrir aux membres de la FJCF un accueil très chaleureux, peut-être même le meilleur selon les dires de M. Hubert.

La FJCF peut d'ailleurs compter sur une structure très bien établie à travers tout le pays par l'entremise d'organismes provinciaux comme, Francophonie jeunesse de l'Alberta, qui nous donnent un très bon aperçu du dynamisme de notre jeunesse Canadienne française et de leur volonté de s'exprimer. Avec ces consultations, les jeunes francophones de l'Alberta et du Canada auront maintenant l'opportunité de se faire entendre sur un podium international et peut-être faire de leur futur, une réalité qui saura répondre à leurs espérances.



Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.S.L.

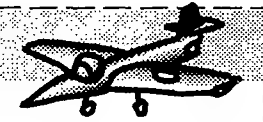


CALENDRIER CULTUREL DU 1er AU 30 AVRIL 1999



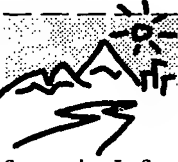
Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Faites-nous parvenir vos renseignements pour les activités du 1er au 31 MAI avant le 14 AVRIL par la poste, par courrier électronique (acfaprov@francalta.ab.ca), par télécopieur (780) 465-6773 ou en composant le (780) 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

RÉGION DE BONNYVILLE



Du vendredi 2 au lundi 12 avril - Les bureaux de l'A.C.F.A. régionale seront fermés.

RÉGION DE CALGARY, BANFF, RED DEER



Jeudi 1 avril - Desserts au chocolat pour Pâques, au Centre français. Info. :220-6706.

Samedi 3 avril - La journée interculturelle Francophone, au Centre français. Info. :220-6706.Vendredi 9 et samedi 10 avril - Vente de printemps organisé par les Dames Ste-Famille au sous-sol de l'église Ste-Famille de 9 h 30 à 16 h. Info. : 228-3619.Dimanche 18 avril - Déjeuner préparé par les Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Ste-Famille à 11 h. Info. :254-6665. Samedi 24 avril - Soirée des bénévoles à La Cité des Rocheuses. Info. : 249-1749.Activités régulières:**French DécaDanse**, tous les lundis à 18 h à CJSW 90.9FM. Information et requête : 220-3991**Le Centre de Ressources familiales de Calgary**, heures d'ouverture : les mardis de 9 h à 13 h, les mercredis et vendredis de 9 h à 18 h. le centre est situé au 14, 2512 - 4e rue N.O. Information : 217-2181.**La Voix des Rocheuses**, pratique tous les mercredis à 19 h à l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys. Info. : Michelle, 251-4820**La parlotte**, tous les mercredis soirs au Newt, 170-10A rue N-O.**Club Inter**, troisième jeudi de chaque mois à La Cité des Rocheuses de 11 h 30 à 13 h 30. Info. : 220-5827**Les copains de jeux**, tous les vendredis de 9 h 30 à 11 h 30 au théâtre de La Cité des Rocheuses. Info. : 241-5640**Club de l'amitié**, tous les vendredis de 19 h 30 à 22 h à la salle paroissiale de l'église Sainte-Famille. Info. : 244-2200**Scouts**, les trois mardis de chaque mois de 18 h 30 à 20 h 30 au gymnase de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys. Info. : 274-5919, matin Lise: 320-2287**Paroisse Sainte-Famille**, messe le dimanche à l'église Sainte-Famille (1719-5e rue S.O.) à 10 h 30. Info. : 228-3619**Les Dames de Sainte-Famille**, réunion le 2e jeudi du mois au sous-sol de l'église Sainte-Famille à 19 h.

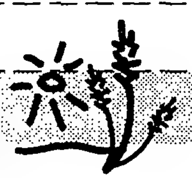
Lieu historique national Cave and Basin à Banff. Ouvert de 9 h 30 à 17 h. Info. : 762-1566.

Rencontres du Club de l'amitié chaque vendredi soir, de 19 h 30 à 22 h, à la salle paroissiale de l'église Sainte-Famille (1717 -5e rue S.-O.). Jeux divers. Info. : M. Oscar Fauchon, au 244-2200.

Activités régulières :

Centre de ressources de Red Deer et le groupe de jeux préscolaire est ouvert tous les mercredis matins de 10 h à 11 h 15. Le Centre est situé à l'École La Prairie (4810 - 35 rue). Info. : 343-0060.

RÉGION CENTRALTA



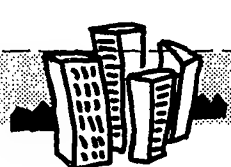
Activités régulières :

La Causerie, rencontres pour parents francophones avec enfants d'âge préscolaire de 9 h à 11 h 30 à l'École La Mission. Info. : Jo-Anne, 460-0073.

Le site d'accès à l'internet communautaire est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 21 h et les samedis de 9 h à 17 h. Info. : 961-3665.

Exposition permanente sur l'histoire de Saint-Albert au Musée Héritage Museum, St. Albert Place. Info. : 459-1528.

RÉGION D'EDMONTON



Dès maintenant et accessible en tout temps : Cours virtuels en informatique (plusieurs niveaux de Access, Word, Excel, PowerPoint, Outlook, et FrontPage en format CD Rom, interactif), menant à la certification Microsoft. Offerts au Centre Marie-Anne-Gaboury, 12 $ /l'heure avec accès aux ordinateurs, internet, exercices, tests et un tuteur. Info. : Marie-Claude Lauzon, 468-6983 ou marie-claude@virtuel.org

Mardi 13 avril - Brunch-bénéfice du Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info. : 468-6934.

Samedi 17 avril - Camp d'entraînement pour les participants en volleyball aux Jeux de la francophonie canadienne préparé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Info. : 469-1344.

Samedi 17 avril - Spectacle des ateliers nouvelle chanson, présenté par le Centre de développement musical à la Faculté Saint-Jean. Info. : 465-8605.

Dimanche 18 et lundi 19 avril - Session de formation «Paul et Suzanne» secteur préscolaire, au Centre régional des Soeurs grises. Le mercredi 21 avril, même formation adaptée au secteur scolaire au même local. Info. : 468-6934.

Dimanche 18 avril - Concert du printemps de la Chorale Saint-Jean à 15 h au All Saints Anglican Cathedral (10035, 103 Rue). Billets en vente au Carrefour. Entrée : 7 $/étudiants et aînés, 10 $/adultes. Info. : Suzanne, 433-1929.

Du mercredi 21 au vendredi 25 avril - Cours intensif de français de 8 h 30 à 15 h 30 tous les jours. Inscription : 579 $. Info. : Grant MacEwan Community College, 497-5000.

Du mercredi 21 au dimanche 25 avril - Cours de français accéléré de 8 h 30 à 15 h 30 tous les jours. Inscription : 597 $. Info. : Edmonton Public School Continuing Education, 497-5000.

Du vendredi 23 au dimanche 25 avril - 10e Festival Théâtre Jeunesse Alberta au Tim Horton Children's Ranch (Kananaskis, Alberta). Info. :469-8400.

Du vendredi 23 au dimanche 25 avril - Ateliers et match d'impro pour choisir les participants aux Jeux de la francophonie canadienne au Festival Théâtre Jeunesse. Info. : 469-1344.

Du vendredi 23 au samedi 24 avril - Stage provincial de chant choral pour choristes de 50 ans et plus à l'École Maurice-Lavallée, avec les chefs de choeur Rachel Jean, Soeur Thérèse Potvin et Laurier Fagnan. Inscription : 40 $ avant le 2 avril, 45 $ après le 3 avril. Info. : 482-1816.

Le samedi 24 (20 h), mardi 27 (19 h 30) et jeudi 29 (19 h 30) avril - Les contes d'Hoffmann, de Jacques Offenbach (chanté en français, sous-titres en anglais), présenté par Edmonton Opera à l'auditorium du Jubilee à 20 h. Trois femmes vivent dans un monde qui se situe entre le rêve et la réalité...les complexités de l'amour. Info.: 429-1000.

À compter du 28 avril - Conversation française I et Conversation française II, 10 mercredis de 19 h à 21 h 30. Inscription : 150 $. Info. : Faculty of Extension, University of Alberta, 492-5066.

Activités régulières :

La Société généalogique du Nord-Ouest ouvre ses bureaux (10008 - 109 rue, pièce 200) les lundis et mardis de 10 h à 15 h sauf les jours fériés. Sur rendez-vous seulement les jeudis soirs de 19 h à 21 h et le deuxième samedi du mois de midi à 16 h. Conférences et ateliers le dernier mercredi du mois à 19 h 30. Info. : 424-2476.

Cours de français sur mesure offerts par l'Alliance française (Cité francophone - 8527, rue Marie-Anne-Gaboury (91e Rue). Info. : 469-0399.

Soirées de conversation offertes par l'Alliance française chaque jeudi de 19 h à 21 h au local de l'Alliance française (voir plus haut). Info. : 469-0399.

Bibliothèque de l'Alliance française ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 13 h à 15 h et les mardis de 10 h à 12 h au local de l'Alliance française (voir plus haut)s. Info. : 469-0399.

La Ribambelle, groupe de jeux francophone pour enfants de 0 à 5 ans et leurs parents au gymnase de l'école Ste-Jeanne-d'Arc. Apportez vos goûters. Les jeudis de 10 h à 12 h. Info. : Déborah Mahaux, 464-7271.

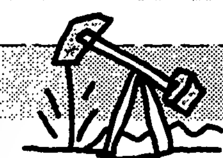
Le comité d'information de **Narcotiques Anonymes**, région d'Edmonton, tient régulièrement des rencontres de soutien des dépendants en rétablissement. Info. : P. I., Edmonton Area Office, #200 - 9930 - 106e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1C7.

Parties de bridge le jeudi après-midi, au Manoir Saint-Thomas, à 13 h 30.

Parties de bridge tous les mercredis, au sous-sol de l'église Saint-Joachim. Info. : Églande Mercier, au 489-4417.

Sons de louanges, émission radiophonique au poste CKER 101.9 FM les dimanches de 8 h 45 à 9 h, présenté par *Source d'eau vive*. Info. : Stéphane Legault, 481-9691.

RÉGION DE GRANDE PRAIRIE



Vendredi 16 et samedi 17 avril - Salon du livre à l'École francophone de Grande Prairie (10807 rue). Toute la communauté est invitée. Info. : 814-7945.

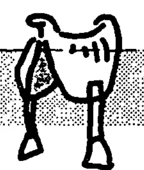
Dimanche 25 avril - Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A., cercle local de Grande Prairie à 14 h au pavillon du parc Muskokseepi. Dégustation de vins et fromages suivra. Service de garderie sera disponible gratuitement. Info. : 814-7945.

Lundi 26 avril : Rencontre du club francophone de toastmasters' à 19 h dans les locaux de l'école francophone de Grande Prairie au 10807 - 101 rue. Pour information contactez Diane au 814-7945 ou Thérèse au 532-1531.

Activités régulières :

Rencontre du groupe de jeux francophone pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents au 10807 - 101 rue. Apportez vos goûters. Les jeudis de 10 h à 12 h. Info. : Lise, 814-7945.
Prématernelle pour les enfants de trois à quatre ans. Info. : Stéphanie, 814-7945.
Le Centre de ressources préscolaires est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Info. : Lise, 814-7945.
La garderie scolaire MINIMOUSSE est ouverte de 7 h 30 à 8 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 30 tous les jours. À noter que la garderie sera ouverte toute la journée du 6 au 9 avril inclusivement de 7 h 30 à 18 h 30, afin d'accommoder des parents pendant le congé de Pâques. Venez nous voir au 10807 - 101 rue ou téléphonez Lise au 814-7945.

RÉGION DE LETHBRIDGE

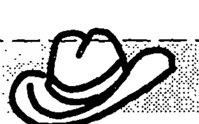


À compter du mardi 12 avril - Cours de conversation française pour débutants et intermédiaires les mardis de 19 h à 21 h au Centre éducatif pour adultes. Les cours sont offerts pour les couples exogames, les parents des élèves de l'école française La Vérendrye ou toutes autres personnes qui désirent apprendre à parler français. Inscription : 50 $ pour une session de 10 semaines, 40 $ pour les membres. Info. : Mimi au 328-8506.

Mardi 20 avril - Lancement du guide intitulé : « Tu peux compter sur moi» par Mariette Rainville, auteure au local de l'A.C.F.A. régionale à 19 h. Entrée libre. Info. : 328-8506. Activités régulières :

Groupe de jeux Boutchoux pour enfants de 0 à 5 ans les mardis de 10 h 15 à 12 h 15 à l'École La Vérendrye. Entrée libre. Info. : Monia, 320-2287.
Prématernelle le Touche-à-tout pour les enfants de 3 à 5 ans, du lundi au jeudi, les matins et/ou les après-midis et les vendredis matins à l'École La Vérendrye. Inscription : à partir de 40 $ par mois. Info. : Monia, 320-2287.
Centre de ressources, section «adulte» et «santé» ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et les vendredis matins. Livres, disques compacts et vidéos sont disponibles. Au Centre culturel de l'A.C.F.A. Carte de membre : 6 $ par année. Info. : Mimi, 328-8506.
Cours de danse avec Euclide Landry, tous les mercredis soirs de 19 h à 21 h. 20 $/couple pour 6 sessions. Info. : Mimi, 328-8506.

RÉGION MEDICINE HAT



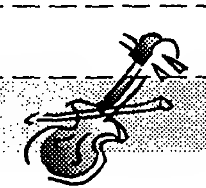
Lundi 12 avril - Cours de français, niveau I, débutant de 10 h à 12 h. Info. : 528-4419.Lundi 12 avril - Cours de français, niveau avancé de 19 h à 21 h. Info. : 528-4419.Mardi 13 avril - Cours de français, niveau I, débutant de 19 h à 21 h. Info. : 528-4419.

Dimanche 28 avril - Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A. de Medicine Hat. Info. : 528-4419.

Activités régulières :

Centre de ressources - heures d'ouverture : les lundis et jeudis de 10 h à 15 h, les mardis et mercredis de 10 h à 18 h et les vendredis de 10 h à 14 h.

RÉGION DE PLAMONDON



Les bureaux de l'A.C.F.A. seront fermés du 2 avril au 5 avril pour le temps de Pâques.

Les samedi 10 et 24 avril - Samedi de jouer de 9 h à 12 h au Centre culturel Philip-Ménard. Info. : 780-798-3896.

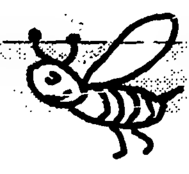
Activités régulières :

Boxercise tous les mercredis et vendredis soirs de 16 h à 17 h au Centre culturel Philip-Ménard.Info. : 780-798-3896.

Le site du Programme d'Accès Communautaire à l'internet sera ouvert les lundis de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h du lundi au vendredi et deux samedis du mois (mêmes samedis que les samedis de jouer - voir plus haut). Bienvenue à tous! Info. : Michèle, 798-3896.

Le coin des curieux, centre de ressources pour les enfants sera ouvert les lundis de 19 h à 22 h, les mardis de 18 h à 21 h, les jeudis de 19 h à 22 h, les samedis de 9 h à 12 h. Bienvenue à tous! Info. : Michèle, 798-3896.

RÉGION DE RIVIÈRE-LA-PAIX



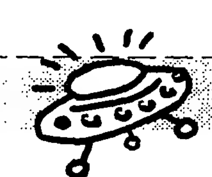
Jeudi 8 avril (12 h à 21 h) et vendredi 9 avril (9 h à 16 h) - Salon du livre au Club Alouette de Falher. Info. : 837-2296.

23 et 24 avril - RADIOTHON de CKRP, 36 heures d'animation consécutives à la radio CKRP-FM. Info. : 837-2296.

Activités régulières :

FALHER - **Site d'accès communautaire à l'internet** ouvert. Info. : 837-2296.
SAINT-ISIDORE et FALHER - **Prématernelle,** programme pour enfants de 0 à 5 ans, joujouthèque, prématernelle francophone, prématernelle de francisation, jardinière francophone, jardinière de francisation et francophones aux couches. Info. : 837-3400.
GIROUXVILLE - **Musée** sur la grande rue. Ouvert à plein temps pour les mois de mai à septembre. D'octobre à avril il faut prendre des rendez-vous en signalant le 323-4252 ou le 323-4270.
SAINT-ISIDORE - **Le Club du Bon Temps** est ouvert tous les jours, spécialement le mercredi après-midi et le samedi soir. Activités : jeux de cartes, boule sur tapis, curling, billards, musique, télévision, etc. **Danse en ligne** tous les vendredis soirs de 19 h 30 à 21 h. Info. : 624-8283 ou 624-8182.
SAINT-ISIDORE - **La Bibliothèque** est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30. Info. : 624-8182 ou 624-8194.
TANGENT - Le **Club de bridge** se rencontre au Centre culturel les lundis à 19 h 30. Info. : Philippe, au 359-2127.
TANGENT - La **Bibliothèque communautaire de Tangent** est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 15 h. Info. : Jeannette, 359-2182.
DONNELLY - **Centre historique de Donnelly** de la Société historique généalogique de Smoky River offre des cours de généalogie amateur les jeudis soirs. Ouvert de 19 h à 22 h . Cotisation : 15 $. Info. : Paul Charest, 323-4604. Télécopieur : 925-2203. Courrier électronique : genealfa@telusplanet.net Site : http://www.telusplanet.net/public/genealfa/

RÉGION SAINT-PAUL



Vendredi 9, samedi 10, et dimanche 11 avril - Journées de formation pour six récipiendaires de la grande région du Nord-Est dont trois d'entre eux participeront au Gala de la Chanson à Bonnyville, au gymnase de l'école Du Sommet. Info. : 645-5865, Joanne Lamoureux et 1-780-465-8600 Marie-Claude Meunier, Centre de Développement Musical.

Dimanche 11 avril - Mini Gala de la chanson mettant en vedette les récipiendaires des journées de formation des 9,10,11 (voir plus haut).

Samedi10 avril - Atelier de théâtre portant sur l'exploration de la voix et sur la mise en scène de 10 h à 17 h au sous-sol du Centre Culturelé. Une collaboration entre le Cercle Dramatique deSaint-Paul, l'ACFA et l'Unithéâtre. Madame Manon Beaudoin (de l'Unithéâtre) animera cette formation.L'atelier est une gracieuseté du Cercle Dramatique, mais IL FAUT NÉCESSAIREMENT RÉSERVER au préalable auprès de la direction du Cercle Dramatique, car le nombre est limité à 12 personnes. Pour réservation : 645-6046.

Vendredi16 avril, Présentation de la pièce de théâtre : «La génération Clue», par les élèves de la classe d'art dramatique de Monsieur Denis Marchand de l'École du Sommet ET présentation d'un match d'impro spécial entre les équipes du CercleDramatique de St-Paul et les employés de Radio-Canada, à 19 h 30 au gymnase de l'école Du SommetNote : au moment de l'impression, il nous est inconnu si la grève qui sévit à Société Radio-Canada devra annuler la participation des employés de celle-ci. Toutefois, un match d'impro AURA TOUJOURS LIEU CE MÊME SOIR. Bienvenue à tous. Coût : 2,00 $.

Jeudi 29 avril - Atelier proposé par le CÉCA du Nord-Est, animé par Madame Louise Joly. Cet atelier vous aidera : à reconnaître les obstacles pour s'aimer et s'accepter, à apprendre de simples stratégies pour surmonter ces obstacles, à acquérir une nouvelle façon de voir les choses»... plus je suis consciente de ma façon de penser, plus je peux trouver le bonheur, la paix et l'amour...». De 19 h à 21 h 30. Pour plus d'informations et pour réserver votre place : 645-6604.Jeudi 29 avril (17 h à 21 h), vendredi 30 avril (15 h à 21 h).

Samedi 1er mai (10 h à 17 h) - Salon du livre - printemps au Centre Récréatif de Saint-Paul pendant l'événement «Spring Sellers Fair», Info. : 645-4800.

Activités régulières :
Site internet - Site d'accès communautaire à l'internet ouvert dans les bureaux de l'A.C.F.A. Info. : 645-4800.
Cassettes vidéo en français à louer et **cartes de souhaits** à vendre à la boutique de l'A.C.F.A. Info. : 645-4800.
Le Centre de ressources est maintenant ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 16 h. Info. : Michèle Routier, 645-1949.
École enfantine de Saint-Paul pour les enfants de trois ans et demi à quatre ans et demi. Info. :- Sophie Charbonneau, 645-1949.
Mouvement des Femmes chrétiennes se rencontre le deuxième lundi de chaque mois à 19 h 30 au Centre du MFC, 4630 - 50 Avenue. Info. : 645-3697

...(première) suite de la page 1

Ressources humaines Canada, Patrimoine Canadien, Industrie Canada, Travaux publics et services gouvernementaux Canada et Agriculture et Agro-Alimentaire Canada ainsi que les 2 ministères provinciaux de l'Enseignement supérieur et du perfectionnement professionnel et Affaires intergouvernementales et autochtones, plusieurs organismes francophones, dont La Chambre économique de l'Alberta, le Centre éducatif et communautaire de l'Alberta, et la Société éducative de l'Alberta.

Il est à noter aussi que l'entente permet l'ajout d'autres ministères qui pourront ultérieurement se joindre à la même entente.

Dans l'immédiat, toujours selon Mme Villeneuve, la Communauté francophone s'assure par cette entente que les accords déjà existants avec le gouvernement fédéral vont demeurer les mêmes.C'est à dire, que les services vont demeurer bilingues donc, que la communauté francophone aura droit aux services en français. À partir du moment où le gouvernement fédéral redistribuera d'autres pouvoirs aux provinces, la volonté de la communauté francophone serait d'avoir une close qui garantirait toujours aux francophones son droit au service en français.

Pour l'occasion, le gouvernement a annoncé l'établissement d'un secrétariat francophone présidé par M. Denis Ducharme (député de Bonnyville) qui fera office de liaison entre la communauté francophone Albertaine et le gouvernement de l'Alberta et qui représentera les besoins des francophones au sein du gouvernement. Pour M.Ducharme, cette entente favorisera l'épanouissement des francophones et de leur communauté. Ce qui leur permettra de tirer profit des occasions offertes par la province de l'Alberta.

Ce protocole d'entente se veut donc un autre exemple démontrant que des gouvernements fédéraux et provinciaux travaillent de concert avec la communauté.

Carrières et professions

ADJOINT(E) DE BUREAU

La Société du crédit agricole est à la recherche d'une personne possédant des aptitudes en communications interpersonnelles exceptionnelles pour combler le poste d'adjoint(e) de bureau dans son bureau de Grande Prairie.

Faisant preuve d'un service à la clientèle et d'un sens de l'organisation élevés, vous transigez avec les clients, en personne et au téléphone, et fournissez aide et assistance à votre équipe de vente dans l'administration des prêts et des programmes d'administration des prêts. Votre rôle de soutien administratif dans la préparation et l'approbation de demandes de pêts est facilité par votre grand souci du détail et votre capacité de travailler seul(e) ou en équipe.

Vous possédez un diplôme d'études collégiates en techniques de bureau et un minimum de deux années d'éxpérience pertinente, de préférence dans un milieu financier. Vous avez également une bonne connaissance de différents systèmes et logiciels informatiques. Une bonne compréhension de l'industrie agricole sera un atout. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience sera considérée.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 1 avril 1999, en prenant soin d'iniquer le numéro de dossier 123-98/99, à: Ressources humaines, Société du crédit agricole, Bureau 1200, 10250 - 101 Street, Edmonton, AB T5J 3P4. Télec.: (708) 495-7289. Internet: hrfcc@sk.sympatico.ca.

Nous tenons à remercier tous les candidats et candidates pour leur intérêt, bien que seulement ceux et celles qui seront retenu(e)s pour une entrevue seront cantacté(e)s.

La SCA est un employeur de choix qui offre des salaires intéressants, des possibilités de formation stimulantes et un programme complet d'avantages sociaux à la carte.



Canadä

Le chef de file du financement agricole.

Inspectrice ou inspecteur de la sécurité de l'aviation civile

Transports Canada

Région des Prairies et du Nord

Nous recherchons des candidates et des candidats titulaires d'une licence adéquate et possédant une vaste expérience dans la gestion de l'entretien/assurance de la qualité de l'avionique, des aéronefs de transport régional ou des gros aéronefs. La candidature des personnes ayant de l'expérience en gestion de la fabrication ou en assurance de la qualité au sein d'un organisme de fabrication approuvé par Transports Canada sera également prise en considération. Nous créerons un répertoire de candidates et de candidats dans lequel puiser pour combler les postes futurs de nature similaire. Vous toucherez un salaire variant entre **45 398 $** et **58 210 $**.

- La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Pour obtenir de plus amples détails sur cette offre d'emploi, veuillez communiquer avec les Ressources humaines, Transports Canada, au **(780) 495-2275** ou **(780) 495-6041**, ou visiter le site Internet de la Commission de la fonction publique à **http://jobs.gc.ca**.

Vous obtiendrez de l'information supplémentaire sur Transports Canada en visitant notre site Internet à **http://www.tc.gc.ca**.

Veuillez faire parvenir votre dossier de candidature aux **Ressources humaines, Transports Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 1100, Edmonton (Alberta) T5J 4E6. Télécopieur : (780) 495-7399.** Vous pouvez également poser votre candidature en direct sur le site Internet de la Commission de la fonction publique à **http://jobs.gc.ca**.

La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canadä

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Érablière Lachance. Placez vos commandes pour tous vos besoins de produits d'érable avant le 30 mars 1999. Contactez Daniel au (780) 465-6019 ou (418) 593-3439, visitez notre site: www.compusmart.ab.ca/maplesyrup (2-4)

Gardienne francophone recherchée pour prendre soin de deux adorables petites filles de 13 mois à Sherwood Park du lundi au vendredi à partir du 23 août. Appelez Julie au 464-4669 (2-4)

Installateur de céramique et de marbre. Tél.: 463-8575 (23-4)



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

La Bibliothèque St-Jean se munit de nouveaux outils

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

C'est le 18 mars dernier que la bibliothèque Saint-Jean célébrait le lancement de la collection d'« Administration des Affaires » et l'inauguration officielle de sa nouvelle salle d'instruction.

Pour ce qui est de la collection d'« Administration des affaires », la bibliothèque s'est procurée une collection de base de 145 livres traitant du domaine des affaires, en plus d'une station CD rom, rendant ainsi accessibles des bases de données intéressantes aux étudiants en administration des affaires.

En fait, la collection, « Administration des Affaires », est une des premières, sinon la première, acquisition de matériel faite, grâce à la contribution de la Fondation Bombardier pour le développement du programme bilingue d'administration des affaires de la Faculté Saint-Jean. De plus, 18 titres de périodiques ainsi que de nouvelles monographies dans le domaine seront achetées annuellement, grâce à un engagement de la ***University of Alberta Libraries***.

La nouvelle salle d'instruction servira de lieu d'enseignement pour apprendre à faire de la recherche. Cette salle munie de 17 ordinateurs est le résultat direct du travail fait conjointement par la Faculté Saint-Jean et la *University of Alberta Libraries* qui ont uni leurs connaissances et technologies afin de rendre possible l'installation de cette salle qui sans cette amélioration aurait été impossible.

Maintenant, avec la collection, la station CD rom et la salle d'instruction, les étudiants de la Faculté Saint-Jean bénéficieront d'un service amélioré qui répondra directement à leurs besoins indiquait Claudette Tardif, doyenne de la Faculté Saint-Jean.



photo: Raymond Laroche

De g. à d.: Juliette Henley, Doug Poff, Karen Adams Claudette Tardif et Claude Denis

LE TEMPS D'AGIR:

LE BOGUE DE L'AN 2000 ET L'AGRICULTURE

Un projet conjoint de
La Fédération canadienne de l'agriculture et
Le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole



THE CANADIAN FEDERATION OF AGRICULTURE

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

Vous pouvez vous procurer ce livret, qui est publié en quantité limité, auprès de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et de ses organismes membres. Bien que ce livret soit offert gratuitement, la FCA et ses membres se réservent le droit de faire payer les frais de l'expédition d'exemplaires multiples et de la reproduction d'exemplaires supplémentaires.

N'hésitez pas à faire des copies de ce livret et à le distribuer comme bon vous semble, car il a été conçu à cette fin. Tout ce que nous vous demandons, c'est d'indiquer la source (voir l'endos de la couverture).

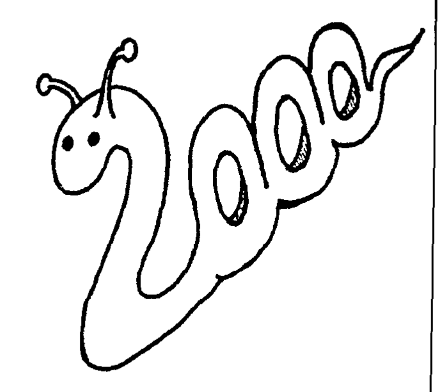
Vous accéder à ce livret, en plus des exemplaires imprimés, par le biais des sites Web de la Fédération canadienne de l'Agriculture à http://www.cfa-fca.ca et du Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole à http://www.cfbmc.com.

Voici les membres de la FCA
(vous pouvez obtenir des renseignements sur des personnes-ressources par le biais du site Web) :

- **La Fédération de l'agriculture de la Terre-Neuve et du Labrador**
- **TLa Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse**
- **La Fédération de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard**
- **Fédération de l'agriculture de la Nouveau-Brunswick**
- **L'Union des producteurs agricoles (Québec)**
- **Coopérative fédérée de Québec**
- **Fédération de l'agriculture de l'Ontario**
- **Keystone Agricultural Producers (Manitoba)**
- **Wild Rose Agricultural Producers (Alberta)**
- **Conseille de l'agriculture de la Colombie-Britannique**
- **Les Producteurs laitiers du Canada**
- **Saskatchewan Wheat Pools**
- **Agricor Inc.**
- **Les Producteurs de poulet du Canada**
- **Office canadien de commercialization des oeufs**
- **Office canadien de commercialisation des dindon**
- **Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair**
- **Conseil canadien du porc**
- **Association canadienne des producteurs de betteraves à sucre**
- **Alliance de l'industrie canadienne de l'aquiculture**



This publication is also available in English.



LE TEMPS D'AGIR:

LE BOGUE DE L'AN 2000 ET L'AGRICULTURE

Un projet conjoint de la Fédération canadienne de l'agriculture et du Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole

Dans le présent guide, vous trouverez des renseignements et des conseils, incluant ;

- une explication du bogue de l'an 2000 – sa définition, son fonctionnement
- des termes d'informatique, des définitions et des exemples
- la façon dont le bogue de l'an 2000 peut toucher votre exploitation
- un guide étape par étape pour résoudre le problème du bogue de l'an 2000
- des suggestions d'autres sources d'information

Vous trouverez également des «conseils et des trucs» pratiques pour vous aider en cours de route



QU'EST-CE QUE LE BOGUE DE L'AN 2000 ?

Le bogue de l'an 2000 a été causé par la nécessité, au début de l'ère de l'informatique, de préserver la mémoire et de réduire les coûts. Les programmeurs ont alors écrit les dates en utilisant deux chiffres au lieu de quatre et ont généralement programmé les ordinateurs pour qu'ils supposent que toutes les dates étaient dans les années 1900. Ils ont supposé que, lorsque la mémoire et le temps seraient disponibles, leurs programmes seraient remplacés ou réécrits avec des dates à quatre chiffres. Malheureusement, le bogue persiste encore dans certaines puces et certains programmes. Bon nombre d'ordinateurs, de programmes informatiques et d'équipements informatisés utilisent «98» pour représenter «1998» et «99» pour représenter «1999».

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que, quand la date passera de «99» à «00», ces ordinateurs croiront qu'il s'agit de l'an «1900» et non de l'an «2000». Si ce problème n'est pas réglé, il provoquera un calcul non réalistes et erronés de la date actuelle ainsi que des renseignements sur le temps, les dates de facturation pour l'expédition et la réception de marchandises; enfin, de presque tout calcul qui nécessite une date. L'équipement qui dépend des dates, comme les systèmes de sécurité, la machinerie servant à l'arrosage et à l'alimentation, peut ne pas fonctionner correctement ou cesser tout simplement de fonctionner.

N'oubliez pas que toutes les composantes d'un ordinateur ou d'une pièce d'équipement doivent être en mesure de faire face au passage à l'an 2000 pour pouvoir fonctionner adéquatement à l'avenir. Afin de vérifier la situation «An 2000» de votre exploitation, assurez-vous que l'ordinateur ou l'équipement ainsi que le logiciel qui le fait fonctionner puissent faire face au passage à l'an 2000.

Il se peut que les programmes ou les produits qui n'utilisent même pas de dates pour leur fonctionnement soient touchés. Bon nombre de programmes interrogent l'horloge du système (où se produit le problème lié à la date) pour des choses routinières comme l'estimation de l'utilisation du carburateur d'un tracteur et le temps d'utilisation d'un convoyeur, ou simplement pour le fonctionnement de l'équipement. Même si «l'horloge du système» peut lire l'an 2000, le logiciel à l'intérieur de l'équipement peut ne pas être conçu pour calculer ni recevoir des dates au-delà du 31 décembre 1999.

Le problème de bogue de l'an 2000 touche les ordinateurs, les logiciels informatiques ainsi que l'équipement informatisé. Tout équipement qui possède une puce est «à risques». Plus la puce est vieille, plus elle a de chances de contenir le bogue de l'an 2000 et d'autres «problèmes reliés aux dates». Le bogue de l'an 2000 est un problème particulier pour les exploitations agricoles car celles-ci dépendent de plus en plus de l'ordinateur et des équipements informatisés.

Voici quelques termes que vous pourrez rencontrer lorsque vous ferez face au problème du passage à l'an 2000 :

Le bogue de l'an 2000: Le texte anglais explique l'abréviation Y2K, qui signifie «Year 2000», une forme courte pour désigner «the Year 2000 bug» (an 2000). (Y2K)

Composant: Il s'agit d'une pièce supplémentaire, comme un haut-parleur ou une unité de lecture d'un ordinateur. Les composants doivent pouvoir faire le passage à l'an 2000 pour que l'ordinateur puisse fonctionner correctement après le 31 décembre 1999. (Component)

Conforme: Un appareil conforme est capable de faire face au passage à l'an 2000 et aux problèmes liés au bogue de l'an 2000. (Compliant)

Conformité: Il s'agit de «l'état» d'être conforme; lorsque vous vous informez sur la capacité d'un ordinateur ou d'un équipement de faire le passage à l'an 2000, vous vous informerez à propos de sa conformité. (Compliance)

L'équipement informatique Apple® MacIntosh® ne devrait pas connaître de problème lors du passage à l'an 2000. Mais assurez-vous de vérifier les logiciels et les autres pièces d'équipement non fabriqués par Apple®.

Interface: Il s'agit de la façon dont vous, l'utilisateur, communiquez avec l'ordinateur ou l'équipement, ou de la façon dont les différents composants d'un ordinateur ou un certain nombre d'ordinateurs ou de puces communiquent. (Interface)

Logiciel: Le terme logiciel représente les programmes que doivent utiliser l'ordinateur ou l'équipement pour fonctionner. Par exemple, il y a notamment les programmes de traitement de texte comme Corel WordPerfect® et Microsoft Word®, et des programmes Internet comme Netscape Navigator® ou Microsoft Explorer®. (Computer sofware)

Matériel informatique: Il s'agit du terme utilisé pour désigner les composantes physiques de l'ordinateur comme la souris, le clavier, l'écran et l'imprimante. (Computer hardware)

Non-conforme: Le contraire de «conforme», ce terme signifie que l'ordinateur ou l'équipement sera incapable de faire face au passage à l'an 2000. (Non-compliant)

Passage: Aussi appelé «date de passage», il s'agit du moment où la date passera du 31 décembre 1999 au 1er janvier 2000. Si la pièce ne peut faire face au passage, elle ne pourra faire face aux dates après 1999 et/ou aux autres problèmes de date. (Rollover)

Puce: La puce fait fonctionner l'ordinateur ou l'équipement. Toutes les puces ont une minuterie, habituellement une horloge, qui inscrit l'heure seulement, ou bien la date et l'heure. Cette horloge doit pouvoir assurer le passage à l'an 2000 de manière à fonctionner correctement. Autrement, elle peut lire correctement «98» pour 1998, mais interpréter «00» comme étant 1900 au lieu de l'an 2000. (Computer chip)

Puce intégrée: Il s'agit d'une puce placée à l'intérieur de l'équipement, de la machinerie ou de toute autre pièce. Les puces intégrées constituent une source majeur d'inquietude lors du passage à l'an 2000 sur la ferme, puisqu'elles se trouvent dans un grand nombre d'objets et qu'elles sont difficiles à tester et à remplacer. (Embedded chip)

COMMENT MON EXPLOITATION SERA-T-ELLE TOUCHÉE ?

Le problème peut prendre autant d'effets qu'il y a d'ordinateurs et de puces sur l'exploitation. Évaluez le nombre d'ordinateurs et de puces sur lesquels vous dépendez chaque jour pour exploiter votre ferme adéquatement :

Ordinateurs :

Les ordinateurs (matériel et logiciels) servent à faire fonctionner des progiciels de comptabilité, à tenir compte des renseignements sur le troupeau ou sur les cultures, à mémoriser les adresses et les numéros de téléphone des fournisseurs, des transformateurs et des clients et tout autre renseignement utile.

Équipement informatisé :

Les puces intégrées représentent un des principaux risques associés au passage à l'an 2000 pour l'exploitation. Cela est dû au fait que nous trouvons des puces dans presque toutes les composantes retrouvées à la maison, au bureau et sur l'exploitation. Voici une brève liste de ce que vous pouvez trouver :

Sur l'exploitation :

- Tracteurs, grattoirs, équipement motorisé
- Ventilateurs
- Équipement d'arrosage et d'alimentation
- Machines de traite
- Systèmes de sécurité
- Systèmes d'alarme-incendie, détecteur de fumée, de chaleur

À la maison :

- Téléphones
- Télévisions, magnétoscopes
- Fours à micro-ondes
- Services publics, y compris électricité, chauffe-eau
- Systèmes d'alarme-incendie, détecteur de fumée, et de chaleur



Au bureau :

- Téléphones cellulaires, numériques et traditionnels
- Télécopieurs
- Photocopieurs
- Ordinateurs de bureau, ordinateurs portatifs, ordinateurs en réseau, macroordinateurs
- Systèmes d'extincteurs automatiques à eau
- Services publics, y compris électricité, chaudières

Le problème du passage à l'an 2000 peut paraître difficile à prime abord, mais il est également prévisible et traitable. Voyez plutôt ce problème comme s'il s'agissait d'un problème d'ennemis des cultures, en suivant ces étapes simples :

- **Observer et noter**
- **Classer par priorité**
- **Communiquer**
- **Établir un budget**
- **Préparer**

OBSERVER ET NOTER

La première chose que vous devez faire est d'inspecter votre exploitation et rendre en note tout matériel informatique, logiciel et équipement informatisé. Une bonne façon de le faire est de prendre un calepin et de vous promener sur votre exploitation tout en prenant des notes. Il est étonnant de constater combien de puces y peut retrouver!

Durant votre «visite d'inspection», recherchez le matériel informatique, les logiciels et les puces intégrées (Consultez le lexique aux pages 2 et 3 pour obtenir des définitions et des exemples). N'oubliez pas que la liste de matériel, de logiciels et de puces intégrées apparaissant aux pages précédentes ne sert que de guide : tout équipement qui contient une puce peut être affecté par le passage à l'an 2000.

CLASSER PAR PRIORITÉ

Une fois que vous avez fait votre liste, vous devrez la réorganiser en tenant compte de l'importance et de la fonction des articles. Vous voudrez peut-être vous attaquer tout d'abord aux systèmes les plus importants, avant de vous occuper des équipements «optionnels» ou de «divertissement». Par exemple, vous voudrez sûrement placer votre ordinateur (matériel et logiciel) en haut de la liste, et votre magnétoscope ou votre télévision, au bas. Une bonne ligne directrice à suivre pour classer par priorité votre équipement informatisé est d'envisager les risques sur les plans commercial ou personnel auxquels vous devriez faire face si l'équipement cessait de fonctionner. Plus le risque est élevé, plus l'article devrait se trouver vers le haut de la liste de priorité, et plus vite vous devriez le faire vérifier!

Vous pouvez diviser votre liste en quatre catégories :

ÉQUIPEMENT ESSENTIEL

«Critique» – Si ces pièces d'équipement ne fonctionnent pas adéquatement, votre exploitation risque de cesser sa production ou de perdre des renseignements importants, des revenus ou des clients. Cette catégorie comprend l'équipement qui exécute des fonctions qui seraient difficiles ou impossibles à faire manuellement.

IMPORTANT

Vous pourriez vous passer de ces articles pendant une courte période, mais cela vous causerait certains inconvénients. Il serait difficile de passer des fonctions automatisées à des fonctions manuelles.

NEUTRE

Vous pourriez fonctionner adéquatement sans ces articles, en faisant les tâches manuellement.

ÉQUIPEMENT NON ESSENTIEL

Ces articles comprennent les appareils de divertissement et de loisirs, comme les jeux d'ordinateur, le magnétoscope, etc.

Armé de votre liste de priorité, vous devrez commencer en haut et recueillir des renseignements importants sur chaque article. Il vaut mieux commencer à recueillir tous les renseignements sur le premier article «critique», et commencer par faire des démarches auprès de votre marchand (à la prochaine étape «Communiquer»), puis retournez à votre liste pour recueillir les renseignements pour le deuxième article, et ainsi de suite... Si vous avez acheté un certain nombre d'articles du même marchand ou du même vendeur, vous pouvez rassembler tous les renseignements sur ces articles, et contacter le marchand une seule fois. Si vous avez acheté de l'équipement de diverses sources différentes, il serait mieux de suivre l'ordre des priorités notées sur votre liste.

Vous devriez recueillir le plus d'information possible sur chaque article. Vous voudrez prendre note des points suivants:

RENSEIGNEMENTS SUR LE VENDEUR

Ces renseignements peuvent se retrouver sur votre reçu ou sur l'acte de vente.

- Nom de la compagnie ou du marchand
- Nom du vendeur
- Adresse
- Numéro de téléphone et de télécopieur
- Site Web – adresse électronique

Préparez-vous à ce que les renseignements tardent quelque peu à venir. Les marchands et les fabricants peuvent ne pas avoir les renseignements ou peuvent envoyer une lettre spécimen qui ne traite pas de vos préoccupations particulières. Ne vous laissez pas décourager par cette situation.



RENSEIGNEMENTS SUR LE FABRICANT

Ces renseignements peuvent être trouvés à la même source que les renseignements sur l'équipement; ils sont également disponibles par l'entremise du marchand

- Nom du fabricant
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Numéro de télécopieur
- Nom de la personne – ressource du service
- Site Web – adresse électronique

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPEMENT

Ces renseignements peuvent se retrouver sur les fichiers aide. les manuels ou tout autre renseignement écrit compris dans l'emballage.

- Date et lieu de l'achat
- Marque
- Modèle
- Autre renseignement d'identification (c.-à-d., numéro de série)
- Toute commande personnalisée ou spéciale ou modification sur l'article
- Renseignements sur la garantie et l'entretien – c.-à-d. les marchands offrent des mises au point des tracteurs après un certain nombre d'heures.

COMMUNIQUER

L'étape suivante consiste à communiquer avec les personnes qui peuvent vous aider à répondre à la question suivante : «Cet équipement va-t-il fonctionner à l'an 2000?». Pour répondre à la question, vous devrez parler à votre marchand et, peut-être, au fabricant.

ÉQUIPEMENT

La façon la plus simple d'aborder la question du passage à l'an 2000 est de la considérer comme un problème de garantie ou de service. Commencez par votre marchand. Si vous appelez souvent ou passez habituellement à son bureau, continuez de le faire. Assurez-vous de lui remettre une copie écrite de vos questions et de lui demander qu'il vous réponde par écrit également. Vous pouvez apporter les questions avec vous et lui remettre une copie avant de partir, ou vous pouvez l'envoyer par télécopieur, par courrier électronique ou par courrier régulier, suite à votre conversation téléphonique. Quelle que soit la façon utilisée, il est important de «demandez des réponses écrites»!

Lorsque vous parlez aux marchands, ne vous contentez pas d'un simple «oui» ou «non» comme réponse. Vous devrez peut-être pousser vos recherches pour obtenir les réponses dont vous avez besoin, mais cela vaudra bien votre tranquillité d'esprit

Si vous n'avez pas déjà établi de bonnes relations avec votre marchand, c'est le moment idéal pour le faire!

Soyez conscient(e) du fait que la définition «Conforme à l'an 2000» peut varier selon la personne avec laquelle vous parlez. Vous voulez vous assurer que les puces et les logiciels peuvent faire le passage à l'an 2000 et faire face aux autres «problèmes de date» qui y sont reliés. [Pour obtenir d'autres renseignements sur «Le problème des dates», consultez le site Web de la FCA sur l'an 2000.]

Vous voudrez savoir :

- Est-ce que la puce est conforme à l'an 2000?
- Le logiciel est-il exploité par un équipement conforme à l'an 2000 ?
- La puce est-elle conforme à l'an 2000 et comment le savent-ils?
- Qui a testé l'équipement? Le test a-t-il été fait par le marchand, le fabricant ou le producteur de puces informatiques?
- Si le système n'est pas conforme à l'an 2000, de quelle façon le marchand ou la direction régleront-ils le problème?
- Si les réponses ne sont pas disponibles à l'heure actuelle, quand pourront-ils vous les communiquer?
- Quand pourront-ils commencer à réviser votre machinerie pour s'assurer qu'elle est conforme à l'an 2000?

Vous voudrez peut-être agir rapidement en envoyant une «Lettre d'enquête» à tous les marchands et fabricants d'ordinateurs et d'équipement.

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour m'informer à propos de la conformité à l'an 2000 de vos produits. J'ai acheté un [marque du produit et du modèle] le [date] à [lieu d'achat]. Comme ce produit contient une puce, je me rends compte qu'il aura peut-être de la difficulte à fonctionner adéquatement apres le passage à l'an 2000

J'aimerais savoir les renseignements suivants sur les plans de la compagnie relatifs à l'an 2000 et son engagement envers ses produits précédents et futurs

Qu'elle est votre definition de conformite a l'an 2000?

Quelle version de votre (nom du produit – marque et modele) est conforme? Quelle(s) version(s) ne l'est (le sont) pas? Est-ce que le statut de conformite varie au sein de la même marque et du même modele?

Le fabricant vous a-t-il donne des documents ou des détails sur la conformité de leurs articles? Si oui, de quelle façon puis-je recevoir un exemplaire de ces documents ou de ces détails?

Quand le [nom du produit - marque et modèle] a-t-il ete teste? S'il ne l'a pas encore été, quand le sera-t-il? Si vous n'avez pas l'intention de tester le produit, quelle en est la raison?

Quel engagement êtes-vous prêt à prendre pour vous assurer que ce produit continue de fonctionner adéquatement?

Si ce produit n'est pas conforme, allez-vous offrir une solution pour le rendre conforme? Sinon, pourquoi pas et qui peut fournir une solution pour assurer la conformité de ce produit?

Si oui, quand allez-vous fournir la solution? Qui la fournira? Qui en assumera le coût?

Est-ce que ce sera couvert par la garantie?

Si vous avez d'autres questions à propos de mes préoccupations au sujet du passage à l'an 2000, veuillez communiquer avec moi [adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse électronique, le cas échéant]. Je serai heureux de discuter avec vous de l'évaluation des produits et des résultats vis-à-vis du problème du passage à l'an 2000 dès que cela vous conviendra.

BWarner

La plupart des renseignements sont aussi disponibles sur Internet (essayez www.nomdelacompagnie.com – c.-à-d., www.johndeere.com) et par l'entremise des numéros 1-800. On peut communiquer avec l'assistance-annuaire pour obtenir un numéro 1-800 en composant le 1-800-555-1212. Vous devez communiquer avec votre service téléphonique local pour obtenir des renseignements sur les frais. Vous pouvez également trouver les numéros de téléphone du Canada sur Internet aux sites www.canada411.sympatico.ca ***et*** www.canadatollfree.sympatico.ca

8

MATÉRIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES

Vous devrez poser les mêmes questions à propos de votre ordinateur et des logiciels mais, cette fois-ci, votre meilleure source de renseignements devrait être le fabricant lui-même. Pour les ordinateurs de marque, les composantes (comme le modem ou les haut-parleurs) et les logiciels, communiquez avec le fabricant directement. À nouveau, considérez cette situation comme un problème de garantie ou de service. Les fabricants d'équipement disposeront des renseignements les plus à jour sur votre produit et sur les mises à jour disponibles. Bon nombre de fabricants importants auront des renseignements sur leur site Web ainsi qu'un service à la clientèle disponible en composant un numéro 1-800 ou tout autre numéro.

Si vous avez un logiciel personnalisé ou un ordinateur fait sur mesure, vous voudrez communiquer avec la compagnie qui l'a construit ou conçu. Posez les mêmes questions détaillées et n'acceptez pas un simple «oui» ou «non» comme réponse. Comme toujours, **«demandez des réponses écrites»**.

Lorsque vous vous interrogez sur la conformité à l'an 2000 de votre ordinateur et de vos logiciels, ne vous laissez pas berner par la date d'achat. Même les machines et les logiciels les plus récents peuvent ne pas être conformes, et c'est à vous de vérifier auprès du fabricant pour le savoir. De même, ce n'est pas parce qu'un programme fait partie d'une trousse importante que cela veut dire qu'il est conforme. Vérifiez toujours avec le fabricant pour voir si vous avez une copie conforme, comment vous pouvez obtenir une mise à jour pour une «version conforme» et si la mise à jour est gratuite. Si ce n'est pas le cas, vous devrez ajouter le coût de la mise à jour à votre budget (consulter la page suivante pour d'autres détails).

N'hésitez pas à envoyer une autre lettre, à faire d'autres appels ou à rendre visite de nouveau chez votre marchand, jusqu'à ce que vous sachiez si votre équipement fonctionnera, quand ce modèle sera testé et quand vos propres produits pourront être réparés au besoin.

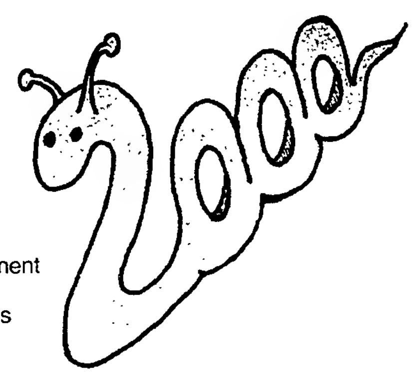
ÉTABLIR UN BUDGET

Vous devrez consacrer une certaine partie de votre budget pour faire en sorte que votre entreprise puisse faire le passage à l'an 2000. Dans de nombreux cas, malgré les coûts initiaux, il sera plus avantageux de réparer ou de remplacer un équipement non conforme que de faire face aux conséquences qui suivront. (Comparez, par exemple, le coût d'une réparation d'une demi-heure maintenant au prix relié à la perte de l'usage de votre équipement pendant des jours ou des semaines après le 31 décembre 1999.)

Selon votre équipement, et vos finances, votre budget pourrait comprendre les coûts suivants :

FRAIS GÉNÉRAUX :

- Frais de poste pour les lettres d'enquêtes
- Frais d'appels interurbains pour les demandes de renseignements



ÉQUIPEMENT :

- Frais de services pour faire tester l'équipement
- Frais de main-d'œuvre pour les tests ou la réparation de l'équipement
- Pièces de rechange
- Remplacement de l'équipement – vous pouvez également vérifier auprès de votre banque ou de votre caisse populaire pour les possibilités de financement

MATÉRIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES :

- Frais de services pour les tests et les réparations
- Frais de main-d'œuvre pour les tests ou les réparations de l'équipement
- Remplacement du matériel – vous pouvez également vérifier auprès de votre banque ou de votre caisse populaire pour les possibilités de financement
- Coût d'achat des mises à jour des logiciels – ce sera une dépense certaine à moins que vous n'ayez les versions les plus récentes

PRÉPARER

> *Quoi que vous fassiez, ne paniquez pas. Ce ne sont pas tous les ordinateurs du monde qui s'arrêteront à minuit le 31 décembre 1999. Mais nous connaîtrons probablement certains dérangements dans les services de tout genre. Préparez-vous à faire fonctionner votre exploitation à la lumière de... ou sans lumière!*

Vous pouvez déjà avoir en place un «plan d'urgence» que vous utilisez lors de tempêtes, d'inondations ou de toute autre panne importante. Dès que vous aurez vérifié votre équipement et que vous l'aurez réparé ou remplacé au besoin, vous devriez être prêt(e) à mettre en œuvre votre «plan d'urgence» une fois que le bogue de l'an 2000 «se pointe le nez». Envisagez ce que vous allez faire si votre équipement fait défaut, les parties de votre opération qui peuvent être faites manuellement et pendant combien de temps. N'oubliez pas de vous demander ce que vous ferez si votre exploitation fonctionne mais que les autres systèmes ne sont pas conformes.



QU'ARRIVERA-T-IL SI :

- vous manquez d'électricité?
- vos clients ou acheteurs ne sont pas conformes?
- vos fournisseurs ne sont pas conformes?
- votre téléphone tombe en panne?
- votre service de téléphone cellulaire est interrompu?
- la pompe de la station d'essence locale ne fonctionne pas?

CE GUIDE N'EST QUE LE DÉBUT

Votre «projet an 2000» devrait être un processus continu consistant à rassembler des renseignements, à vous préparer et à prévenir. Voici une courte liste d'autres méthodes que vous pouvez utiliser pour régler le bogue de l'an 2000, au-delà de ce qui est écrit dans le présent guide.

- **Continuez d'exiger de** vos marchands et de vos fabricants qu'ils vous donnent les renseignements dont vous avez besoin.

- **Continuez de** vérifier et de faire des listes, de classer par priorité, de communiquer, de faire un budget et de vous préparer au fur et à mesure que vous trouvez de nouveaux problèmes et des «risques éventuels liés à l'an 2000» sur votre exploitation

Commencez dès maintenant. Plus nous nous approchons du 31 décembre 1999, plus il coûtera cher pour régler le problème.

- **Restez au courant.** Restez à l'affût des médias, au cours des prochains mois, pour entendre les histoires au sujet du bogue de l'an 2000. Visitez le site Web de la Fédération canadienne de l'agriculture, ou du Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole, pour obtenir d'autres renseignements au sujet de l'an 2000. Consultez la page suivante pour obtenir des détails ainsi que d'autres sources de renseignements sur l'an 2000 et l'agriculture.

- **Parlez à votre famille et à vos amis** des risques associés au bogue, et aidez-les à préparer leur exploitation et leurs entreprises.

- **Communiquez avec les autres personnes** qui sont confrontées au même problème. Échangez des stratégies sur l'an 2000 ainsi que vos réussites.

- **Mettez sur pied un groupe local pour le «passage à l'an 2000»** dans votre région afin d'aborder les problèmes associés au bogue de l'an 2000 dans la communauté agricole.

- **Allez-y, faites-le!** Le présent guide et les autres documents sur le passage à l'an 2000 disponibles sur les sites Web de la FCA et du CCGEA ne sont utiles que dans la mesure où vous vous en servez.

Il s'agit de votre exploitation agricole, alors prenez la situation en main. Alors que les marchands, les fabricants et les organismes agricoles peuvent vous donner des renseignements et des conseils, vous devez veiller à ce que votre exploitation soit opérationnelle et fonctionnelle après le 31 décembre 1999.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS?
VOUS VOULEZ ÉCHANGER DES RENSEIGNEMENTS SUR L'AN 2000?

RESTEZ BRANCHÉ(E)

Faites part à la FCA des progrès de votre projet sur le passage à l'an 2000, et des conseils que vous aimeriez donner aux autres agriculteurs et gestionnaires d'entreprises agricoles :

- Écrivez-nous par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier régulier.
- Utilisez le formulaire de commentaires au site Web sur l'an 2000.

Vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

75, rue Albert, bureau 1101, Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Téléphone : **(613) 236-3633** Télécopieur : **(613) 236-5749**
Courriel : **farm2000@istar.ca** Site Web : **www.cfa-fca.ca**

CONSEIL CANADIEN DE LA GESTION D'ENTREPRISE AGRICOLE

75, rue Albert, bureau 908, Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Appelez sans frais le **1 888 232-3262**
Courriel : **farm2000@istar.ca** Site Web : **www.cfa-fca.ca**

D'AUTRES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Si vous êtes intéressés à en savoir davantage sur le bogue de l'an 2000 ou si vous avez besoin d'une aide supplémentaire pour préparer votre entreprise au passage à l'an 2000, veuillez contacter les personnes suivantes :

- **Industrie Canada : 1-800-270-8220**
- **Les fabricants d'équipement agricole, de matériels et de logiciels informatiques :** la plupart ont des numéros de services à la clientèle sans frais et des renseignements sur l'an 2000 à leur site Web.
- **Le groupe de producteurs spécialisés de votre province :** bon nombre parleront du bogue de l'an 2000 dans les prochains numéros de leur bulletin, ainsi que dans les communications avec les agriculteurs et les gestionnaires d'entreprises agricoles.
- **Votre gouvernement provincial :** pour les préoccupations au sujet de l'agriculture et des inquiétudes particulières; veuillez communiquer avec le ministre de l'agriculture; pour avoir des renseignements plus généraux, veuillez communiquer avec le Conseil du Trésor provincial ou le bureau du premier ministre de votre province.
- **Votre association régionale de marchands d'équipement de ferme**

  Canada West Equipment Dealers Assoc.
  (403) 250-7581

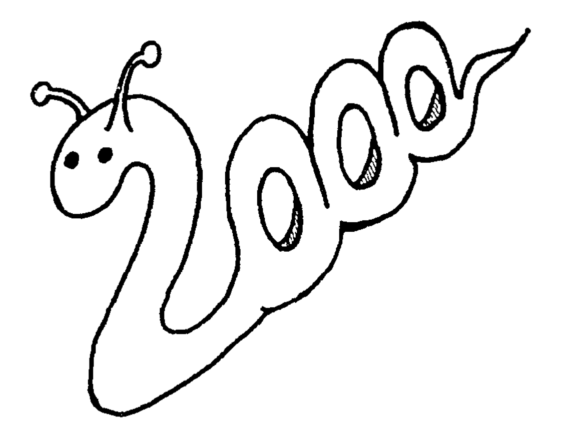
  Ontario Retail Farm Equipment Dealers Assoc.
  (905) 841-6888

  Association des marchands de machines aratoires de la province du Québec (514) 248-7668



LE TEMPS D'AGIR:

LE BOGUE DE L'AN 2000 ET L'AGRICULTURE



Visitez le site Web de la Fédération canadienne de l'agriculture à http://www.cfa-fca.ca ou celui du Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole à http://www.cfbmc.com pour de plus amples renseignements sur le bogue de l'an 2000 et l'agriculture



La Fédération canadienne de l'agriculture — The Canadian Federation of Agriculture



Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole — Canadian Farm Business Management Council



Agriculture et Agroalimentaire Canada — Agriculture and Agri-Food Canada

Canada